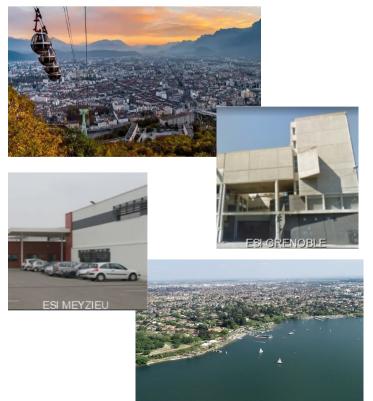


ANNÉE 2023

DiSI Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne

RAPPORT D'ACTIVITÉ







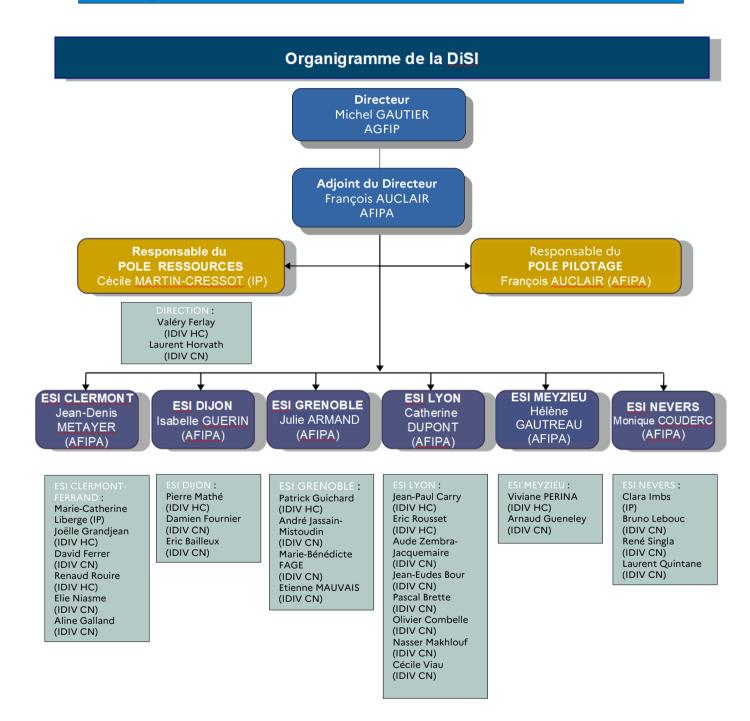
RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2023

Table des matières

1 – LES RESSOURCES HUMAINES	3
1.1 – L'ÉQUIPE DE DIRECTION	4 6 7
2 – LES MOYENS BUDGÉTAIRES	10
2.1 – DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE 2023 2.2 – TRAVAUX 2023 2.3 – PROJECTIONS 2024	15
3 – LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL	19
3.1 – LES ACTIONS MENÉES 3.2 – LE BUDGET DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE 2023	22
4 – LA CONCERTATION	26
4.1 – LES RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES 4.2 – LES RÉUNIONS INFORMELLES	
5 – LES PRINCIPALES DONNÉES SUR LES MISSIONS	28
5.1 – MISSIONS TRANSVERSES 5.2 – ASSISTANCE	34 41 42 44
5.6 – INTÉGRATION (domaine du nouveau bureau de l'intégration)	50
5.8 – MISSIONS EN SUPPORT OU PÔLES NATIONAUX	56

1 – LES RESSOURCES HUMAINES

1.1 - L'ÉQUIPE DE DIRECTION



Organigramme au 31 décembre 2023

1.2 - LES MOYENS EN PERSONNEL

Effectif théorique, affecté et disponible au 31/12/2023

SERVICES	C	atégorie	e A (1)		Catégor	ie B		Catégo	rie C		TOTA	L
	TH.	AFF.	DISP.	TH.	AFF.	DISP.	TH.	AFF.	DISP.	TH.	AFF.	DISP.
Direction-Siège	13	13	12,13	6	6	5,77	9	8	8,41	28	27	26,31
ESI Clermont-Ferrand	49	45	40,16	95	91	71,79	49	40	38,80	193	176	150,75
ESI Dijon	21	17	16,62	36	32	30,37	4	4	4,26	61	53	51,25
ESI Grenoble	20	17	16,53	32	30	26,86	3	2	4,06	55	49	47,45
ESI Lyon	48	44	43,12	84	81	70,67	24	23	21,16	156	148	134,95
ESI Meyzieu	6	6	5,48	7	7	6,68	38	35	32,05	51	48	44,21
ESI Nevers	16	15	13,90	29	29	27,81	17	18	18,79	62	62	60,50
TOTAUX	173	157	147,94	289	276	239,95	144	130	127,53	606	563	515,42

(1) y compris les A+ et un emploi de contractuel A implanté à l'ESI de Clermont-Ferrand.

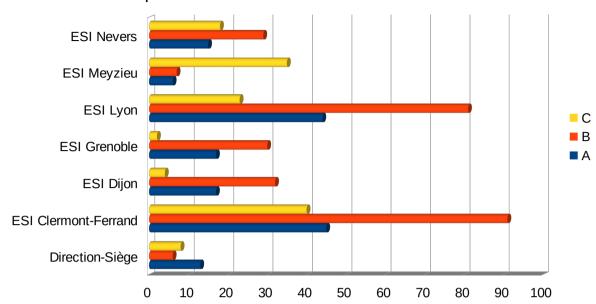
Théorique (TH.): élaboré d'après le TAGERFiP (décembre 2023)

Affecté (AFF.) : nombre d'agents affectés nationalement sur des emplois (décembre 2023) non compris le contractuel Berkani de l'ESI de Clermont-Ferrand.

Disponible (DISP.): moyenne annuelle nette de temps partiels, formation professionnelle, congés de maladie et de maternité, action sociale.

Le disponible des agents comprend pour 19,51 les contractuels et vacataires (dont 1 contractuel Berkani de Clermont-Ferrand) et pour 12,48 les apprentis (cf. détail ci-après des contractuels et apprentis).

Répartition des effectifs affectés au 31/12/2023



CHIFFRES CLÉS	563 agents	157 A 276 B 130 C
---------------	---------------	-------------------------

1.2.1 – Détail des effectifs disponibles contractuels et vacataires

Les contractuels et vacataires sont compris dans les effectifs disponibles de la DiSI à hauteur de 19,51 (y compris le contractuel Berkani de Clermont-Ferrand).

Contractuels et vacataires	Catégorie A disponible	Catégorie B disponible	Catégorie C disponible	Total disponible
Direction-Siège	0	0	0,19	0,19
ESI Clermont-Ferrand	1,92	2,20	4,62	8,74
ESI Dijon	0	1,97	0	1,97
ESI Grenoble	1,17	0,09	0,08	1,34
ESI Lyon	0	1,05	0,95	2,00
ESI Meyzieu	0	0	2,35	2,35
ESI Nevers	1,37	0,25	1,30	2,92
TOTAUX	4,46	5,56	9,49	19,51

1.2.2 – Détail des effectifs disponibles apprentis

Les apprentis sont compris dans les effectifs disponibles de la DiSI à hauteur de 12,48.

Apprentis	Catégorie A disponible	Catégorie B disponible	Catégorie C disponible	Total disponible
Direction-Siège	0	0	0	0
ESI Clermont-Ferrand	0	0,68	1,39	2,07
ESI Dijon	1,00	1,00	0,32	2,32
ESI Grenoble	0	0,66	1,99	2,65
ESI Lyon	2,58	0,60	1,27	4,45
ESI Meyzieu	0	0	0	0
ESI Nevers	0	0,67	0,32	0,99
TOTAUX	3,58	3,61	5,29	12,48

En complément des campagnes annuelles (gestion des emplois, mutations, CET, formations, entretiens professionnels, forfait mobilités durables,...), l'activité du service RH en 2023 a été marquée par le déploiement des applications informatiques suivantes :

- MOUV'RH pour la gestion des demandes de mutation;
- CASOAR pour le suivi et gestion des apprentis, stagiaires et contractuels ;
- PASSERELLES pour la publication des fiches de poste pour le recrutement hors mouvement de mutation de fonctionnaire DGFiP, de fonctionnaires en détachement ou de contractuels.

De plus, la gestion des recrutements de fonctionnaires sans concours, des fonctionnaires en détachement, des contractuels et des apprentis a été importante.

Ainsi, en 2023, ce sont 16 personnes qui ont été recrutées sur des emplois de fonctionnaires :

- 2 fonctionnaires en détachement ;
- 2 fonctionnaires de la DGFIP sur fiche de poste ;
- 1 ingénieur des systèmes d'information et de communication (ISIC);
- 8 contractuels;
- 3 agents techniques sans concours dans le cadre d'un recrutement hors concours pour l'ESI Meyzieu ;
- 12 nouveaux apprentis qui <u>n'occupent pas</u> d'emploi au TAGERFIP.

1.3 – LE TÉLÉTRAVAIL

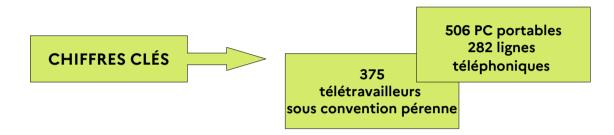


Fin 2023, la DiSI RAAB comptait 375 agents bénéficiant d'une convention de télétravail (contre 315 en 2022). Parmi eux, 29 bénéficient d'une convention de télétravail sur préconisation du médecin du travail, souvent pour plus de 3 jours de télétravail par semaine.

344 agents bénéficient d'une convention de télétravail ponctuel et 31 agents bénéficient d'une convention de télétravail à jours réguliers (dont 42 agents cumulent les deux types de convention.

Les conventions de télétravail avec des jours flottants sont très largement privilégiées (91,73 %) en raison de la souplesse offerte en matière d'organisation tant pour les agents que pour les responsables de service.

506 agents de la DiSI sont équipés d'un ordinateur portable. Les télétravailleurs qui le souhaitent ont été équipés de doubles écrans et/ou de supports portables. De plus, la DiSI a équipé de nombreux télétravailleurs d'une ligne téléphonique professionnelle : au 31 décembre 2023, la DiSI RAAB compte un parc de 282 lignes mobiles.



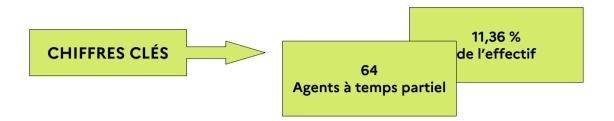
1.4 – LE TEMPS PARTIEL

1.4.1 – Situation au 31 d	écembre 2	023				
CATÉGORIE A	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	Total
Hebdomadaire	1			12	1	14
Bi-hebdomadaire	1			1		2
Quotidien						
Combiné						
Mensuel						
Total agents A	2	0	0	13	1	16
CATÉGORIE B	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	Total
Hebdomadaire	3	2	2	17	2	26
Bi-hebdomadaire				1	1	2
Quotidien						
Combiné	1					1
Mensuel					1	1
Total agents B	4	2	2	18	4	30
CATÉGORIE C	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	Total
Hebdomadaire	3	1	1	7	1	13
Bi-hebdomadaire	2			1		3
Quotidien				1		1
Combiné						
Mensuel					1	1
Total agents C	5	1	1	9	2	18

Total agents: 64 agents à temps partiel (dont 11 temps partiels thérapeutiques en cours au 31/12/2023 (2 A, 5 B et 5 C).

1.4.2 - COMMENTAIRES

Sur 563 agents, 64 agents travaillent à temps partiel soit 11,36 % dont 62,5 % dans le cadre d'un temps partiel à 80 % et 17 % dans le cadre d'un temps partiel à 50 %.



1.5 – ÉLÉMENTS SUR LA MOBILITÉ EXTERNE DES AGENTS

Catégories	Nombre d'agents (titulaires et contractuels) ayant quitté la DiSI RAAB au cours de l'année	Nombre d'agents (titulaires et contractuels) ayant intégré la DiSI RAAB au cours de l'année
А	11	17
В	23	32
С	18	9

COMMENTAIRES:

Ce tableau tient compte des promotions sur place (LA et CIS) et des départs en retraite au nombre de 26 en 2023 : 4A, 12B et 10C.

Cadres A:

Partants: R. ALONET, JJ. ARDITTI, P. CAVALIERI, JP. CORNILLON, P. FARGIER, Y. GARMY, J. HENRY, J. PAPA, A. RIVOLIER, D. TERRADE, C. TRAISSARD.

Arrivés: J. ARMAND, R. BALAT, J. DECOOPMAN, K. EL AOUADJI, N. GARIN, H. GAUTREAU, A. GOURMELEN, D. JUHEN, A. LAFORET, C. LOEUL, F. MARGUET, B. OLIVIER GIME, V. PERINA, S. RAMASSAMY, R. RODRIGUEZ, L. RODTS, N. SICAUD.

Cadres B:

Partants: L. ANNUNZIATO, G. AUROUZE, JC. BARRIOL, O. BLAISE, J. BOUILHAC, JC. COUCHOUX, JC. CREZ, N. CROS, C. COUDERT, J. DUECK, D. FAVERIS, C. FERRON, H. FRANCK H, E. GRAND, C. GUENOT, D. HUGUET, I. JOURNAIX, D. JUHEN, P. MARCUCCI, T. ODIN, Y. SAINT-JOUANIS, avec une pensée particulière pour nos deux collègues décédés MA. BERTHET et JP SARKISSIAN.

Arrivés: M. BADANO, C. BERTIN, C. BLACHE, F. BOULON, L. BUISSON, O. CARILLO, E. CHABERT, M. DAREY, JY. DEBITON, A. DELAPORTE, E. DUGNAC, J. DUMONT, F. DUPIN, S. DUPONT, C. FRANCOIS, S. GAULT, D. JACOMIS, M. LOPEZ, M. GHEDINI, F. GIROZ, V. LEFEVRE, J. LOUREIRO, FX. MARCHEIX, MC. MOINE, G. NANGBO, C. NOT, N. ROUEL, S. SALIBA, B. TAYLLAMIN, V. THOMAS, L. TOMAS, L. WATALA.

Cadres C:

Partants: R. BAH, S. BARGE, M. CHABORY, C. CHATARD, C. DI LORENZO, F. DORCIVAL, H. DORRIER, E. DUGNAC, S. DUPONT, C. FRANCOIS, D. JACOMIS, A. MAINGUE, S. MOULIER, M. NAVARRO, C. NOT, P. PETELET, A. PROTOPAPAS, D. SCIARAPPA.

Arrivés: C. ANGLEROT, A. CAPITAIN, V. CHAMPION, C. DURDILLY, J. ESCOS, H. GRANON, A. PIETRZYK, A. REDJIMI, N. TOUTAOUI.

1.6 – CONGÉ DE FORMATION

Congé de formation institué par le décret du 14 juin 1985 (cf. PBO C-1-98)

- 2 agents ont bénéficié d'un congé de formation professionnelle :
- du 01/02/23 au 26/06/23, un cadre B à l'ESI de Clermont-Ferrand ;
- du 07/09/22 au 02/08/23 et du 06/09/23 au 02/08/24, un cadre A du siège à Lyon.

Autorisation d'absence pour formation professionnelle de longue durée pour la préparation d'une qualification informatique

Un cadre B de l'ESI de Clermont-Ferrand a bénéficié d'une autorisation d'absence pour formation professionnelle du 05/09/23 au 26/01/24 pour préparer la qualification de programmeur.

2 – LES MOYENS BUDGÉTAIRES

2.1 – DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE 2023



Les crédits mis en place par l'administration se répartissent en 3 niveaux. Ils se composent d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Les autorisations d'engagement (AE) constituent "la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées". Elles sont consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'État (devis, contrat, marché).

Les crédits de paiement (CP) représentent "la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement". Ils sont consommés au paiement de la facture.

2.1.1 - Premier niveau

Les dépenses de 1^{er} niveau sont les dépenses courantes permettant le fonctionnement au quotidien de la DiSI.

	Exécution 2022		Exécution 2023		Evolution 2023/2022	
Bloc de dépense	AE	СР	AE	СР	AE	СР
Dépenses immobilières	1 712 033,00 €	1 331 251,00 €	1 316 474,00 €	1 480 958,00 €	-23,10 %	11,25 %
Dont niveau 1	746 392,00 €	967 320,00 €	749 971,00 €	999 411,00 €	0,48 %	3,32 %
Dépenses métier	59 175 442,00 €	59 169 996,00 €	57 926 084,00 €	57 922 214,00 €	-2,11 %	-2,11 %
Dont niveau 1	91 300,00 €	105 492,00 €	144 592,00 €	124 508,00 €	58,37 %	18,03 %
Dépenses informatiques	98 614,00 €	59 069,00 €	92 258,00 €	98 430,00 €	-6,45 %	66,64 %
Dont niveau 1	54 219,00 €	50 714,00 €	37 950,00 €	87 750,00 €	-30,01 %	73,03 %
Dépenses de fonctionnement courant	942 953,00 €	840 020,00 €	751 509,00 €	831 928,00 €	-20,30 %	-0,96 %
Dont niveau 1	351 512,00 €	340 979,00 €	267 834,00 €	325 976,00 €	-23,81 %	-4,40 %
TOTAL	61 929 042,00 €	61 400 336,00 €	60 086 325,00 €	60 333 530,00 €	-2,98 %	-1,74 %
Dont niveau 1	1 243 423,00 €	1 464 505,00 €	1 200 347,00 €	1 537 645,00 €	-3,46 %	4,99 %

a/ les dépenses immobilières sont stables en AE (+0,48 %) et connaissent une légère hausse de +3,32 % en CP.

Le poste « entretien lourd » connaît une hausse en AE, car l'exécution 2022 a été minorée d'un important rétablissement de crédits (93 240 €), comptabilisé à la suite d'une opération sur le groupe froid de Meyzieu réalisée en 2021 (exécution négative exceptionnelle de –65 505 € au 31/12/2022).

Ce poste se situe néanmoins à un niveau très bas (13 066 €), car la plupart des travaux concernés a fait l'objet d' accompagnements budgétaires (abondements de niveau 3, cf infra).

Le poste « <u>entretien courant »</u>, qui reprend les dépenses liées aux maintenances obligatoires, demeure à un niveau élevé en AE (198 295 €), même s'il connaît une inflexion par rapport à 2022 (-14,53 %). Les CP sont a contrario en hausse de près de 7 %.

Il s'agit pour la plupart de travaux de maintenance curative, non financée par le programme 723, particulièrement nombreux (travaux CVC et levées de réserves lors des contrôles électriques notamment).

D'autres interventions ont eu lieu comme l'installation d'interphones de technologie GSM (13 320 €), des travaux de sécurité intrusion à Lyon et Meyzieu (près de 13 000 €), ainsi que des travaux de réfection de pierres de parement à Nevers pour 7 741 €.

L'activité « <u>services</u> » (517 540 € en AE et 610 550 € en CP) régresse en AE (-6,20 %) et reste stable en CP (+0,51 %).

La baisse du montant des prestations de gardiennage à l'ESI de Clermont-Ferrand explique pour partie ce fléchissement au niveau des engagements.

À noter que le marché de gestion des déchets à l'ESI de Meyzieu génère moins de rétablissements de crédits qu'en 2022, en raison de la baisse du volume de papier racheté, d'où de moindres marges de manœuvre budgétaires.

b/ si **les dépenses métiers** augmentent considérablement en AE + 58,37 %, l'augmentation est plus mesurée au niveau des CP (+ 18,03 %).

Les engagements en matière de dépenses d'impression et reprographie augmentent en raison des engagements pluriannuels du nouveau marché Solimp 4 (+426 % en AE pour s'établir à 29 626 €, contre 5 632 € en 2022).

Les frais de mission connaissent également une très nette hausse (+33,90 % pour s'établir à 112 849 € contre 84 278 € en 2022).

Ainsi, les achats de billets de train sont passés de 15 544 € à 39 000 €, traduisant notamment la participation accrue des agents de la DiSI RAAB aux sélections, concours et examens (62 agents pour 78 ordres de mission en 2023 contre 44 agents pour 50 ordres de mission en 2022, soit des hausses respectives de + 41 % et + 56 %).

c/ les dépenses informatiques sont en net recul en AE (-30,01 %) et en nette hausse en CP (+73,03 %).

Les commandes informatiques restent à un niveau particulièrement bas (11 330 € en AE) du fait des nombreuses commandes de pc portables et de moniteurs réalisées par SI3 en 2021 et 2022.

La hausse de consommation de CP s'explique par une facturation début 2023 des commandes informatiques enregistrées en 2022.

Par ailleurs, les coûts des télécommunications sont en augmentation (+11,73 % en AE et +22,35 % en CP), qui s'explique notamment par des renouvellements de smartphones et donc un volume d'achats plus conséquent (6 800 € contre 2 200 € en 2022).

d/ les dépenses de fonctionnement courant connaissent une baisse sensible en AE (-23,81 %), moindre en CP (-4,40 %).

Les dépenses de formation sont en effet en net recul (6 104 € en AE, et 7 022 € en CP, représentant des baisses respectives de -89,21 % et -86,31 %).

Cette forte baisse est imputable aux contrats d'apprentissage qui relèvent désormais du niveau 2 de la DGF.

Le poste « sécurité fonctionnement » connaît aussi une forte baisse (– 46,78 % en AE et – 48,45 % en CP), en raison d'une part, de travaux exceptionnels de sécurité incendie engagés à l'ESI de Nevers en 2022 pour 30 147,54 €, et d'autre part, aux interventions moins nombreuses sur le système de sprinklage à Meyzieu en 2023 (– 12 000 € par rapport à 2022).

De même, les dépenses relevant de l'activité « achats – locations & entretien de matériels » sont en net retrait en AE par rapport à 2022 (− 19,73 %). Si l'on extourne de ce montant global, les dépenses contraintes exceptionnelles engagées en 2023 (réparations automobiles et locations temporaires en hausse de plus de 15 000 € par rapport à 2022, et location du groupe électrogène de secours à Nevers pour près de 18 000 €), la baisse est clairement plus conséquente.

Les prestations de services sont stables au niveau des engagements (33 385 € en AE, soit +0,48 % par rapport à 2022).

Les frais de transports connaissent une hausse en AE (+ 39,17 %) comme en CP (+19,31 %). Cette augmentation résulte pour partie de la comptabilisation d'un bonus écologique relatif à un véhicule commandé en 2021, qui a eu pour effet de minorer l'exécution budgétaire 2022 de 4 000 €. On constate par ailleurs une augmentation d'un montant de 1 695 € du poste « carburants », liée à la hausse des tarifs.

Le poste « fournitures » reste à un niveau élevé (55 062 € en AE, 61 975 € en CP). La commande de nouvelles badgeuses imposée par les services centraux (7 248 €), les commandes anticipées d'étiquettes SILOE pour l'ESI de Meyzieu (9 965 €), ainsi que l'acquisition d'un meuble de tri sélectif pour le restaurant administratif de Lyon (2 568 €) maintiennent ce poste de dépense à ce haut niveau.

Le poste « moyens généraux » connaît une baisse de 13,40 % en AE, mais reste à un niveau élevé (19 200 €) en raison notamment de l'effort consenti par la DiSI dans le cadre des actions contribuant au renforcement de l'attractivité de la DGFiP, se traduisant par la participation à plusieurs salons (8 284 €).

e/ les consommations de fluides

Les consommations sont en diminution depuis 2022. La consommation électrique passe ainsi de 6,6 GWh en 2018 à 4,9 Gwh en 2022, soit une baisse de 26 % environ.

Année	Consommation électricité en Gwh	Evolution/ N-1	Consommation gaz en Gwh	Evolution/ N-1	Consommation totale en Gwh	Evolution tous fluides/ N-1
2018	6,6		1,2		7,8	
2019	5,8	-12,12 %	1,1	-8,33 %	6,9	-11,54 %
2020	5,9	1,72 %	1	-9,09 %	6,9	0,00 %
2021	5,4	-8,47 %	1,7	70,00 %	7,1	2,90 %
2022	4,9	-9,26 %	1,2	-29,41 %	6,1	-14,08 %
2023*	4,5	-8,16 %	1,1	-8,33 %	4,7	-22,95 %

^{*} du 01/01/2023 au 30/11/2023

La baisse des consommations électriques peut trouver son origine dans les travaux effectués ces dernières années, parmi lesquels les opérations de relamping (tous établissements), l'installation de régulations sur groupe froid (Meyzieu), la mise en place de variateurs sur moteurs de CTA (Meyzieu), les opérations de purge et de requalification des groupes froids (Lyon et Nevers).

Les consommations de gaz sont également en régression, d'une part en raison des travaux réalisés sur les régulations des sytèmes de chauffage à Lyon et Nevers (installation de vannes thermostatiques), mais également grâce à l'application des consignes de le circulaire du 1er Ministre du 13 avril 2022 fixant à 19°c la température de consigne en période de chauffe.

Cette tendance baissière se poursuivra dans la mesure où le groupe froid de l'ESI de Lyon, très énergivore, est désormais coupé d'octobre à mai, du fait de la fermeture de la salle blanche.

2.1.2 – Deuxième niveau

Ces dépenses, abondées à l'euro près par l'administration centrale concernent des domaines limitativement énumérés : frais de formation, frais de changement de résidence, frais de justice et frais d'affranchissement.

Matura da la démana	Exécutio	on 2022	Exécution	on 2023	Evolution	
Nature de la dépense	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Stages	164 718	164 718	322 959	231 515	96,07 %	40,55 %
Dont Apprentis	0	0	165 627	74 183	-	-
FDD + transport	164 718	164 718	<i>157 332</i>	<i>157 332</i>	-4,48 %	-4,48 %
Frais Chgt résidence	10 906	10 906	4 667	4 667	-57,21 %	-57,21 %
Frais de poursuites	5 640	5 640	0	0	-100,00 %	-100,00 %
Affranchissement inf .	59 047 599	59 027 961	57 707 865	57 725 188	-2,27 %	-2,21 %
Total	59 228 863	59 209 225	58 035 491	57 961 370	-2,01 %	-2,11 %

La baisse globale s'explique par le léger fléchissement de l'activité éditique (- 2,27 % en AE et – 2,11 % en CP). À noter que les frais de formation relatifs aux apprentis relèvent depuis 2023 du niveau 2.

2.1.3 - Troisième niveau

Certaines actions font l'objet d'un accompagnement budgétaire de la part des services centraux (bureaux RH-CVT, SPIB-2B et SPiB-2C, SI, DGS), la DGF de premier niveau ne permettant pas de financer ces dépenses.

Ainsi, SI3 a financé les travaux relatifs à la salle blanche à Nevers, SI2 les travaux éditiques à Meyzieu, le DGS les escaliers de secours à Lyon et l'acquisition de véhicules

électriques, et enfin, SPiB2C la nouvelle chaudière à Clermont-Ferrand (crédits obtenus dans le cadre du recensement immobilier, traditionnellement sur programme 723), et le remplacement du système de sécurité intrusion à Nevers.

Quant aux accompagnements budgétaires de fin de gestion, ils ont permis en grande partie, de faire face à un certain nombre de dépenses obligatoires, lorsque la DGF de premier niveau a été epuisée (rallonge pour les commande des nouveaux copieurs, frais de mission notamment).

Détail des abondements budgétaires reçus en 2023

DOTATIONS 3ème niveau	DATE	AE	СР
Tranche Fonctionnelle Nevers 044586	26/01/2023	3 925,33	
RHCVT action sociale handicap	27/01/2023	1 267,00	1 267,00
DGS Meyzieu racks stockage	20/02/2023	20 375,62	20 375,62
DGS Nevers location groupe électrogène	20/02/2023	10 017,52	
DGS Nevers travaux désamiantage	20/02/2023	9 553,32	
RHCVT action sociale handicap	21/02/2023	1 760,00	1 760,00
SPIB2C travaux ESI Meyzieu – Sols PVC	09/03/2023	41 000,00	41 000,00
SPIB2C travaux ESI Clermont-Fd Chaudière	17/03/2023	80 000,00	80 000,00
SPIB2B réserve DISI – ESI Meyzieu – barrière infrarouge	20/03/2023	15 753,00	15 753,00
DGS Nevers remplacement armoire forte	21/03/2023	3 021,52	
DGS Nevers travaux réseau eau glacée	21/03/2023	5 627,47	
DGS Nevers migration logiciel GTC	21/03/2023	31 261,48	
RHCVT action sociale handicap	29/03/2023	582,00	582,00
DGS Nevers désamiantage	20/04/2023		9 553,32
DGS Nevers – travaux salle blanche	20/04/2023	10 880,50	
RHCVT ESI Nevers – subvention restaurant	24/04/2023	491,00	491,00
RHCVT ESI Lyon – subvention restaurant	26/04/2023	8 839,00	8 839,00
DGS Nevers travaux sécurisation hébergement	23/05/2023	28 206,24	
SPIB2C chaudière ESI Clermont – travaux connexes	29/06/2023	25 955,00	25 955,00
RHCVT ESI Lyon – action sociale restaurant	30/06/2023	40 749,00	40 749,00
SPIB2B réserve DISI RB1 – ESI Lyon – sécurisation escalier secours	05/07/2023	39 982,00	39 982,00
DGS Meyzieu réparation racks	20/07/2023	4 350,00	4 350,00
DGS achat chariot retourneur Meyzieu	20/07/2023		25 000,00
SPIB2B réserve DISI - Meyzieu réparation racks	24/08/2023	4 331,00	4 331,00
DGS Nevers climatisation salle hébergement	24/08/2023	8 641,18	
DGS Nevers remplacement armoire forte	21/09/2023		3 021,52
DGS Nevers travaux réseau eau glacée	21/09/2023		5 627,47
DGS Nevers migration de logiciel	21/09/2023		31 261,48
DGS Nevers travaux salle blanche	21/09/2023		10 880,50
DGS Nevers travaux sécurisation hébergement	21/09/2023		28 206,24
DGS TOIP Nevers	19/10/2023	21 966,00	21 966,00
DGS Nevers climatisation (TF 44586)	05/10/2023		221 250,49
RCVT action sociale handicap	26/10/2023	1 296,00	1 296,00
DGS Nevers travaux confinement salle hébergement	02/11/2023	67 176,83	
DGS Nevers changement groupe électrogène	02/11/2023		101 755,20
SPIB2B réserve DISI – véhicules électriques	07/11/2023	66 000,00	66 000,00
SPIB2B CRG redéploiement – frais déplacement, copieurs + divers travaux	07/11/2023	175 500,00	175 500,00
DGS Nevers – Protection foudre	17/11/2023	16 800,00	
SPIB2C centrale alarme	24/11/2023	126 173,00	63 087,00
DGF Niveau 3 – frais de formation	12/12/2024	30 000,00	
DGF Niveau 3 – paiement de factures prises en compte par le comptable	13/12/2024		31 626,00
DGF Niveau 3 – paiement de factures prises en compte par le comptable	14/12/2024		6 761,00
DGF Niveau 3 – paiement de factures prises en compte par le comptable	18/12/2024		11 414,00
DGF Niveau 3 – paiement de factures prises en compte par le comptable	22/12/2024	1 000,00	
TOTAL DOTATIONS		902 481,01 €	1 099 640,84 €

2.2 - TRAVAUX 2023

Au cours de l'année écoulée, de nombreux travaux d'envergure ont pu être réalisés sur l'ensemble des sites de la DiSI.

ESI de Clermont-Ferrand

La chaudière à gaz et les ventilo-convecteurs dysfonctionnels ont été remplacés pour un budget de 104 000 €.

ESI de Dijon

De nombreux travaux ont été réalisés en 2023 sur le site Sambin qui est un bâtiment domanial de la DRFiP 21 et héberge l'établissement de Dijon : finalisation de l'opération de remplacement intégral des fenêtres, mise en place de nouvelles installations pour les vélos, installation d'une GTC chaufferie et remplacement des installations sanitaires sur les deux étages de l'ESI (à la demande de la DiSI).

ESI de Grenoble

Plusieurs réunions ont eu lieu afin d'exprimer le plus précisément possible les besoins de l'ESI dans le cadre de son futur déménagement à la cité d'État « Dode » : superficie, locaux de stockage, accessibilité, pré-requis informatiques. Les réunions se sont poursuivies en 2023 pour préparer l'installation de l'ESI dans ses futurs locaux. L'ESI a également été associé à un premier groupe de travail relatif à la gestion commune de la cité par les futurs occupants.

L'installation devrait avoir lieu au premier semestre 2025. Le sujet est suivi très attentivement par la DiSI en lien avec la DDFiP de l'Isère.

ESI de Lyon

Les ascenseurs du bâtiment A ont été rénovés et mis aux normes pour 145 000 €. En outre, l'escalier de secours extérieur métallique a été entièrement traité contre la rouille et les ancrages au sol ont été renforcés (40 000 €).

Par ailleurs, la salle de stockage des archives papier de la DRFiP 69 a été vidée. Cet espace important dans les sous-sols sera réaménagé afin de stocker le matériel informatique géré par la CID 69 pour le compte de la DiSI RAAB et de la DRFiP 69.

ESI de Meyzieu

Des travaux ont été réalisés pour mettre en place des systèmes de secours des dispositifs de brumisation, et de production d'eau osmosée, pour un budget global de 53 000 €. La majorité des sols PVC de la zone administrative a pu également être remplacée (43 400 €).

Enfin, le système de barrière infra-rouges a été remis en marche (15 753 €).

ESI de Nevers

De nombreux travaux d'importance ont ainsi été réalisés en 2023, notamment en lien avec la mission hébergement de l'ESI, parmi lesquels le remplacement du groupe électrogène (110 000 €), le remplacement de tous les moteurs des armoires de climatisation à eau glacée (28 206 €), le changement du logiciel de supervision de la GTC (31 261 €), la fin des travaux sur la mise en place de nouvelles climatisations à détente

directe dans les salles informatiques (300 000 €) ou la mise en place d'un système de protection contre la foudre (16 800 €).

Par ailleurs, les ouvrants ont intégralement été révisés (remplacement ou re-vissage des poignées, lubrification ou changement des compas, remplacement des roulettes des ouvertures coulissantes) pour un montant global de 13 392 €.

2.3 - PROJECTIONS 2024

2.3.1 - Dotation Globale de Fonctionnement 2024

Le montant de la dotation 2024 s'élève à 1 240 751 € dont :

- 642 384 € de part « locaux »,
- 598 367 € de part « agents ».

Pour rappel, la dotation 2023 s'est élevée à 1 230 455 € dont 627 979 € de part « locaux » et 602 476 € de part « agents ».

a/ La part « locaux »

La part « locaux » d'un montant total de 642 384 € en AE et CP permettra de financer :

- les marchés de gardiennage sur les sites de Lyon, Meyzieu, Clermont-Ferrand et Nevers pour près de 420 000 € ;
- les différents marchés de nettoyage pour près de 160 000 €;
- les marchés d'enlèvement de déchets pour 21 000 €, en tenant compte des rétablissements de crédits relatifs au rachat des matières pour notre établissement de Meyzieu ;
- les loyers du CQD de Montbard pour 41 272 €.

b/ La part « agents »

La part « agents » d'un montant de 598 367 € en AE et CP, permettra notamment de couvrir les dépenses suivantes, dans le but d'améliorer les conditions de vie au travail des agents, et de continuer d'assurer leur sécurité et celles des biens :

- l'entretien courant et l'entretien lourd pour un montant cumulé de près de 210 000 €; ce montant stable correspond aux actions correctives, toujours nombreuses, menées dans le cadre des maintenances de nos équipements, non financées par le programme 723;
- les frais de mission pour 140 000 € et de transport pour 30 000 €, s'ils restent au même niveau que 2023. Pour le deuxième poste de dépenses cité, la hausse annoncée du prix des carburants devrait être compensée par la proportion plus grande de véhicules électriques au sein du parc automobile de la DiSI RAAB;
- le poste « achats locations & entretien de matériels » pour 100 000 € en AE et en CP. A noter que le bureau SPiB2B a pris à sa charge les commandes de véhicules de service en décembre 2023 ;
- le poste « impression et reprographie » pour 15 000 € en AE et 20 000 € en CP, afin de tenir compte des nouveaux engagements pour la mise en place du marché Solimp 4 ;
- le poste « télécommunications » pour 32 000 €, niveau supérieur à 2023, en raison de la prévision du renouvellement d'au moins cinquantaine de smartphones ;
- le matériel informatique pour 30 000 €, afin de renouveler certains pc tours pour les développeurs et des moniteurs réglables en hauteur.

2.3.2 – Travaux prévus pour 2024

a/ Travaux - recensement immobilier

Un financement a été sollicité pour les travaux suivants dans le cadre de la programmation immobilière :

- installation de garde-corps sur les toitures des sites de Meyzieu et Nevers pour respectivement 42 000 € et 47 000 € ;
- remplacement de 4 portes-fenêtres et de stores à l'ESI de Lyon pour 50 000 €;
- installation de panneaux solaires en toitures à l'ESI de Lyon pour 75 000 €;
- remplacement de la climatisation des bureaux et opération de relamping à l'ESI de Nevers pour respectivement 58 000 € et 91 000 €.

À noter que le bureau SPIB2C nous a délégué en novembre 2023 la rallonge de 160 000 € en AE, sollicitée pour l'opération de réfection et d'aménagement du parking à l'ESI de Lyon. L'opération permettra également de déplacer et agrandir le parc à vélos, renforçant ainsi la démarche Ecofip dans laquelle la DiSI RAAB est engagée.

En outre, l'ambitieux projet de densification et de réhabilitation du site de Guichard à Clermont-Ferrand, porté par la DISI RAAB et la DDFiP 63 et très soutenu par le RRPIE est une opération inscrite comme prioritaire au SDIR régional.

Ce projet permettra de regrouper au sein du seul bâtiment « Guichard », dont la DiSI est propriétaire, tous les agents du bâtiment « Parlette » (agents ESI et DDFiP 63), propriété de la DDFiP 63.

Le bâtiment fera en outre l'objet de travaux dans le cadre du Dispositif Éco Efficacité Tertiaire (DEET): étanchéité, menuiseries, isolation (terrasses, façades, dalle), mise en place d'une pompe à chaleur, CTA double flux et brasseurs d'air, relamping LED, panneaux photovoltaïques, installations eau chaude sanitaire.

Le coût de l'opération est estimé à plus de 14M€ par l'antenne immobilière de Lyon. Les premiers marchés de MOE et d'études devraient pouvoir être signés avant la fin de l'année 2024 si le projet, dont l'économie générale prévoit la cession du bâtiment « Parlette », trouve son financement.

b/ Travaux de sécurité

Le niveau actuel de la posture Vigipirate rappelle que la sécurité des personnes et des biens doit être une priorité constante.

Il est d'ores et déjà acté que le bureau SPIB2C va déléguer à la DiSI RAAB les crédits nécessaires à la réalisation des travaux concernant les alarmes intrusion et les contrôles d'accès.

ESI de Nevers

Il s'agit de remettre à niveau la sécurité de ce site sensible, en mettant en œuvre les préconisations du bureau SPiB2C : remplacement de l'alarme anti intrusion, installation d'un nouveau logiciel de gestion du contrôle d'accès, sécurisation de l'accès à la salle d'hébergement, entre autres (126 173 €).

ESI de Lyon

Des travaux s'avèrent nécessaires afin de renvoyer les informations chez le télésurveilleur, et suivre ainsi les préconisations de la cellule sûreté du bureau SPiB2C. Le chiffrage par le titulaire du marché de sécurité de la DGFiP est en cours.

Il est prévu en outre d'installer un rideau métallique à lames pleines au niveau de la porte d'accès vitrée du bâtiment C (6 000 €).

ESI de Clermont-Ferrand

Comme pour l'ESI de Lyon, il est prévu de relier le système de sécurité au télésurveilleur de la DGFiP, afin de ne plus recourir aux prestations de gardiennage privé. Nous sommes dans l'attente du devis pour la remise en route de la vidéoprotection et la programmation de la centrale intrusion.

Par ailleurs, le portail devra être remplacé, car il n'est pas conçu pour être actionné trop régulièrement (30 000 €).

c/ travaux de sécurisation du réseau et de la salle d'hébergement à l'ESI de Nevers

Le site est pérénisé concernant la partie hébergement, et pourra dans les prochains mois accueillir de nouveaux serveurs. Les travaux participant à cette mission vont donc se poursuivre, en coordination avec le bureau SI3 – PSH.

Devraient ainsi être réalisées courant 2024 les opérations suivantes : remplacement du système de protection contre la foudre (16 800 €, engagé en 2023), cloisonnement des allées froides (67 000 €, engagé en 2023), remplacement des cellules HT dans le local « transformateurs » (50 000 €), installation de variateurs de puissance sur les groupes froids (101 000 €, projet évoqué également au § E).

L'ensemble de ces opérations devra être financé par le bureau SI3.

d/ ESI de Meyzieu

Une réflexion est engagée avec une maîtrise d'œuvre afin de mettre en place une supervision (GTC), permettant de prévenir le risque de panne sur les éléments critiques (CTA, groupe froid et brumisation).

La mise en place d'une telle solution, programmée pour 2024 voire 2025, devrait avoisiner les 50 000 €.

e/ travaux permettant de réaliser des économies d'énergie

ESI de Lyon

Une étude pourrait être menée afin de déterminer s'il est possible de remplacer la chaudière à gaz des bâtiments C et D par une pompe à chaleur. La commande sera lancée en cas d'obtention d'un financement (devis d'un montant de 16 680 €).

Plus simple à mettre en œuvre, l'amélioration du système de régulation par le remplacement des vannes et des servomoteurs des 2 centrales de traitement d'air du bâtiment C, nous permettrait de mieux respecter les points de consigne des températures et ainsi d'assurer un meilleur confort aux occupants. Le chiffrage des travaux est en cours, mais ne devrait pas excéder 20 000 €.

ESI de Nevers

Le financement d'un bouquet de travaux a été sollicité dans le cadre de l'appel à projet « transition écologique », il a de réelles chances d'être retenu.

Il s'agit de :

- raccorder le site au réseau de chaleur urbain. Le prestataire Dalkia a réalisé l'étude de faisabilité et annonce un montant de travaux légèrement supérieur à 14 000 €. À noter que 80 % de l'énergie produite par le réseau urbain est d'origine renouvelable ;
- refaire la partie de la toiture au-dessus de la salle serveurs et en améliorer l'isolation thermique (57 000 €);
- installer des variateurs de fréquence sur les moteurs du groupe d'eau glacée (101 000 €);
- procéder au relamping total du site, intérieur et extérieur (91 000 €).

Ces projets de travaux prévus à Lyon et Nevers font partie intégrantes du volet « bâtimentaire » du plan de transition 2023-2025 de la DiSI RAAB.

3 – LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

3.1 – LES ACTIONS MENEES



Les missions des deux assistants de prévention (AP), l'un basé à Lyon et l'autre à Clermont-Ferrand, sont réparties fonctionnellement et non géographiquement, avec connaissance par chacun des sujets traités par l'autre.

Un AP est plus spécifiquement chargé du budget de la Formation spécialisée en collaboration avec l'Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP) et de son application (commandes, suivi des achats et travaux...) ainsi que de la rédaction des plans de prévention.

Le second AP élabore et met à jour le DUERP et le PAP, il dresse le bilan des conditions de vie au travail à partir de la confection du TBVS; il est également en charge des formations de la FS.

Les exercices incendie sont suivis par les deux assistants de prévention.

➤ <u>Protocoles d'évacuation des locaux</u>: afin d'adapter les consignes de sécurité incendie aux nouvelles organisations du travail au sein des services qui mixent présentiel et distanciel, des protocoles d'évacuation des locaux ont été élaborés pour chaque site, par les AP en lien avec les responsables d'ESI et sous l'égide de Laurent HORVATH notre Délégué à la sûreté (DS).

Désormais, l'ensemble des agents peut être appelé à endosser les rôles de guide ou serrefile. Il n'y a plus de guide et serre-files titulaires. Toutefois, l'organisation traditionnelle qui consistait à désigner nommément des guide et serre-files est maintenue à Meyzieu en raison de sa spécificité industrielle et sur le site La Parlette de Clermont-Ferrand par décision du gestionnaire du site (DDFiP 63).

Ces protocoles constituent de véritables guides d'évacuation pour les agents. Ils permettent à chacun de connaître les rôles des équipiers d'intervention (guide et serrefiles, responsable d'évacuation), les consignes (les cheminements des sorties de secours pour chaque zone et le point de rassemblement sont indiqués) et la conduite à tenir en cas d'évacuation.

RÔLE DES GUIDE-FILES ET SERRE-FILES

Le guide-file s'assure que l'ordre général d'évacuation est bien suivi par les visiteurs et le personnel, sans exception.



- Il dirige l'ensemble des personnes de sa zone vers la sortie sécurisée la plus proche et jusqu'au point de rassemblement en interdisant formellement l'accès aux ascenseurs et monte-ch@ges;
- Sur le point de rassemblement, et après que le serre-file l'ait informé de l'évacuation totale du secteur, il recense les personnes évacuées et les personnes manquantes;
- Il présente au responsable d'évacuation ou aux services de secours son rapport sur la situation de sa zone (évacuation de tous les agents placés sous sa responsabilité, noms et localisation des agents contraints de rester dans le bâtiment, anomalie constatée lors de l'évacuation : fumées, odeur suspecte...).



Le serre-file s'assure que sa zone a bien été évacuée (bureaux, sanitaires, archives, salles de réunions, locaux techniques) et de la fermeture des portes et fenêtres.

- · Il aide les personnes en difficulté à quitter les lieux ;
- · Il interdit tout retour en arrière :
- Lors de l'inspection des sanitaires, si une porte est fermée, il doit s'assurer que la personne à l'intérieur a bien entendu le signal sonore et évacuera. Il ne l'attend pas mais signale au responsable d'évacuation qu'une personne se situe dans les sanitaires, qu'elle a entendu le signal et qu'elle va arriver. Si la porte est fermée et que la personne ne répond pas, le serre-file ne doit pas se mettre en danger et doit évacuer en signalant cette présence au responsable d'évacuation et aux services de secours;

5. MODALITÉS D'ÉVACUATION

Dès le déclenchement de l'alarme :





Protocoles d'évacuation



Conformément à l'article R4227-37 du code du travail, l'employeur a l'obligation d'établir et de porter à la connaissance du personnel, des consignes de sécurité incendie.

Pour tenir compte des nouvelles organisations du travail qui mixent présentiel et distanciel, le mode d'évacuation des locaux, est aménagé.

Ainsi sur les sites de la DISI RAAB, l'ensemble des agents peut être appelé à endosser les rôles de guide et/ou serre-file. Il n'y a plus de guide et/ou serre-file titulaire.

Toutefois, l'organisation traditionnelle qui consistait à désigner nommément des guide et serre-file est maintenue à Meyzieu en raison de la spécificité industrielle du site et à Parlette par décision du gestionnaire du site, la DDFIP du Puy-de-Dôme.

Vous trouverez ci-dessous les protocoles d'évacuation de chaque établissement :

- Protocole d'évacuation du site de Lyon

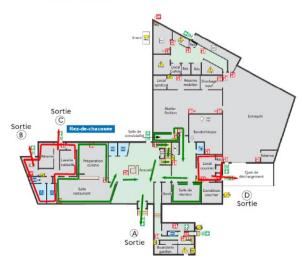
8. POINT DE RASSEMBLEMENT

Tous les occupants se dirigent vers le point de rassemblement situé à l'extérieur du site : la place du champ de foire aux moutons

Plan de site :



Cheminements d'évacuation :

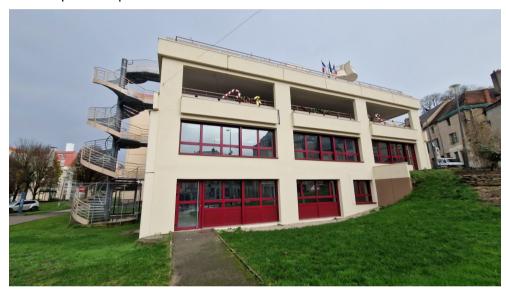


Des brassards permettant d'identifier les guide et serre-files ont été installés dans chaque zone d'évacuation des bâtiments.

Pour informer le personnel de la DiSI des nouvelles modalités d'évacuation, les assistants de prévention se sont déplacés sur tous les sites et ont organisé des réunions collectives d'information couplées à un exercice incendie. Par ailleurs, les protocoles ont été publiés sur Ulysse local et diffusés sur les BALP.

➤ <u>Les visites de sites</u>: Comme chaque année, plusieurs visites de sites avec les ISST ont eu lieu en 2023 : l'ESI de Nevers ainsi que la CID de Moulins (03). Ces visites donnent lieu à la rédaction d'un rapport par l'ISST. Les actions à entreprendre sont suivies par les AP et les responsables d'ESI. Une présention est faite en formation spécialisée.

De plus, une délégation de la formation spécilasée a visité le Centre de Qualité de données de Montbard le 13 décembre. Les représentants du personnel ont rédigé un rapport de visite qui a été présenté en FS en mars 2024.



➤ <u>Harnais de posture</u>: l'administration centrale a souhaité tester la mise à disposition d'harnais de posture dans ses 4 ateliers éditiques.





En septembre, cinq équipements HAPO d'ErgoSanté de trois tailles différentes ont été livrés à l'ESI de Meyzieu. Ces matériels avaient été précédemment testés en présence du DiSI, de la cheffe de bureau SI2 et de leurs équipes lors d'un déplacement sur l'établissement. Ces harnais de postures permettent d'accompagner le mouvement de pose et dépose d'un objet. Le dispositif n'a pas vocation à remplacer l'effort physique par un mécanisme technique (vérin hydraulique ou autre...).

Avant que les opérateurs volontaires ne les utilisent, la DiSi RAAB a souhaité organiser une réunion avec les acteurs de prévention afin qu'ils découvrent les harnais et délivrent leurs préconisations d'utilisation. Elle a eu lieu à l'ESI de Meyzieu le 18 octobre 2023 en présence du médecin du travail, deux infirmières santé au travail, de l'ISST, du secrétaire de la formation spécialisée (FS), de l'assistante de prévention et de la responsable du pôle ressources de la DiSI.

Le médecin et l'ISST ont donné leur feu vert pour leur utilisation, à condition de respecter les consignes suivantes : la constitution d'un petit groupe de volontaires pour tester les harnais sur quelques semaines puis un retour d'expérience des participants ; l'information directe de chaque utilisateur des consignes d'utilisation et d'ajustement des harnais par la société ErgoSanté. De plus, le médecin du travail a précisé que le harnais de posture n'est pas un équipement de protection individuelle (EPI).

Un retour d'expérience des participants sera effectué après la campagne DPR.

- ➤ <u>DUERP-PAP</u>: la campagne DUERP 2023, s'est déroulée normalement. Une réunion en visioconférence avec les cadres de proximité a eu lieu le 26 janvier pour présenter la nouvelle campagne et les modalités de saisie dans l'application. Des réunions ont été tenues dans tous les services, et le groupe de travail DUERP-PAP s'est tenu le 24 mai en présentiel et en visioconférence. Le PAP a été approuvé lors de la réunion de la Formation spécialisée du 27 juin.
- ➤ <u>Groupe RPS</u>: ce groupe de travail de prévention des RPS (risques psychosociaux), mis en place en 2019 par le DiSI de sa propre initiative et particulièrement apprécié, avec médecin du travail, ISST et assistants sociaux, a poursuivi son activité en 2023 et s'est réuni le 28 février en mode mixte (présentiel et visioconférence). En 2022, suite aux travaux de ce GT, une session de formation réalisée par un groupe de théâtre spécialisé dans le traitement des RPS, avait été programmée. Il y a eu un très faible nombre de participants, bien que ces derniers aient très apprécié la formation.

3.2 – LE BUDGET DE LA FORMATION SPECIALISEE 2023



Nouveauté le Budget 2023: avec la mise en place des nouvelles instances de dialogue social au 1^{er} janvier 2023, l'architecture des crédits en faveur de la santé, de la sécurité et des conditions de travail a évolué.

Le budget de la FS est désormais composé de deux volets :

- une enveloppe mutualisée avec les directions ministérielles de l'inter-région, gérée par l'APMP, ayant vocation à financer des actions de formations et de prévention en santé, sécurité au travail. Le budget prévisionnel 2023 dédié à la DiSI RAAB s'élevait à 9 792,00 €;

– et **une enveloppe locale** destinée à financer les dépenses de santé, sécurité au travail, les aménagements de poste et des mesures de prévention, validées en FS, d'un montant de 56 305,00 €.

L'enveloppe mutualisée dédiée aux actions de formations des agents a été entièrement utilisée. Cette évolution du financement des formations a engendré des modifications dans certaines formations proposées aux agents. Ainsi, les formations SST ont été abandonnées sur tous les sites, hormis sur le site industriel de Meyzieu. Elles ont été remplacées par des formations PSC1. De même les anciennes formations gestes et postures ont été remplacées par des formations « Travail sur écran sur site et en Télétravail », l'une en e-formation et l'autre sur site. Également, une formation « Circuler sereinement à vélo » a été renouvelée.

L'enveloppe locale de la FS a été principalement consacrée aux aménagements de poste de travail. En effet, ils ont représenté presque 59 % de l'enveloppe. Le reste des crédits a été utilisé pour l'achat de biens concourant au mieux être des agents en matière d'hygiène et de sécurité, et aux formations qui n'ont pas été financées par l'enveloppe mutualisée, par exemple une formation aux ports de charges lourdes a été organisée à destination des agents des services CID et Logistique.

Par ailleurs, des dépenses relevant de la FS ont été pris en charge par la DGF. Ce sont les aménagements de poste de travail sur prescription médicale des agents reconnus travailleurs handicapés (RQTH) financés en partie par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), à hauteur du montant des dépenses hors taxe. Le montant de ces dépenses s'est élevé à 7 602,10 € TTC.

ENVELOPPE MUTUALISÉE (9 792,00 €)

Formation manipulation des extincteurs	ESI Clermont-Ferrand – ESI Dijon – ESI Meyzieu – ESI Nevers
Formations Habilitation Électrique	ESI Lyon – ESI Clermont-Ferrand
Formation gestes et postures : travail sur écran sur site et en télétravail	ESI Lyon + e-formation
Formations PSC1	ESI Lyon – ESI Clermont-Ferrand – ESI Dijon – ESI Nevers
Formations aux Risques Routiers*	ESI Lyon
Formation dédiée aux vélos	ESI Lyon
Formation Gerbeur	ESI Nevers
Formation manipulation des extincteurs	ESI Clermont-Ferrand – ESI Dijon – ESI Meyzieu – ESI Nevers

ENVELOPPE LOCALE (56 305,00 €)

FORMATIONS	5 (13 080,00 €)								
Exercices d'évacuation incendie	Tous les ESI								
Formation manipulation des charges lourdes	ESI Clermont-Ferrand								
Formation SST	ESI Meyzieu								
Formations aux Risques Routiers*	ESI Lyon								
ACTIONS	RPS (60 €)								
Consultations psychologues	ESI Clermont-Ferrand								
HYGIÈNE ET SÉCU	JRITÉ (10 141,36 €)								
Lunettes de protection EPI	ESI Meyzieu								
Défibrillateur	ESI Dijon								
Analyse des légionelles	ESI Lyon – ESI Meyzieu – ESI Nevers – ESI Clermont-Ferrand								
Vestes polaires	Tous les ESI								
AMÉNAGEMENT DES POSTI	ES DE TRAVAIL (33 020,56 €)								
Souris ergonomiques sur prescription médicale	ESI Lyon – ESI de Clermont-Ferrand – CID 43 – ESI Meyzieu – ESI Dijon – ESI Grenoble								
Rollermouse sur prescription médicale	ESI Clermont-Ferrand								
Fauteuils sur prescription médicale	ESI Lyon – ESI Clermont-Ferrand – ESI Lyon – ESI Nevers – CQD Montbard								
Bureaux électriques sur prescription médicale	CQD Montbard – ESI Lyon – ESI Nevers								
Casque téléphonique sur prescription médicale	ESI Lyon								
Porte-documents/ Lutrin sur prescription médicale	ESI de Clermont-Ferrand								
Bureau réglable en hauteur sur prescription médicale	ESI Clermont-Ferrand								
Repose-jambes sur prescription médicale	ESI Lyon								
Supports de PC portables	Tous les ESI								
Fauteuils de bureau pour renouvellement	Tous les ESI								
Sacs à dos	ESI Lyon – ESI Dijon								
Tapis de souris et reposes-poignets avec gel	Tous les ESI								
Vestes polaires	ESI Clermont-Ferrand – ESI Nevers – ESI Grenoble – ESI Lyon – CQD Montbard								

^{*}Un stage sur 2 jours sur un circuit fermé financé par l'enveloppe locale a été proposé aux agents utilisant des véhicules de service parallèlement à un stage d'1 journée se déroulant en milieu urbain financé par l'enveloppe mutualisée

3.3 - ECOFIP / BERCY VERT

La DiSI RAAB s'engage depuis plusieurs années dans la mise en œuvre d'actions permettant de réaliser des économies d'énergie et de réduire son empreinte carbone, et faire en sorte que les agents développent leur culture « ECOFiP ».

Ainsi, depuis 2023, un cadre A est en charge de cette mission ECOFiP, au sein de l'équipe BIL.

Parmi les actions emblématiques déjà mises en place :

- la baisse de la consommation des fluides sur tous les sites : installations de LED, mise en place de régulations sur les systèmes de chauffage et groupes froid, de variateurs sur les CTA ...

Le désinvestissement de la salle blanche de l'ESI de Lyon a permis des économies substantielles de fluides; de plus la réutilisation ou le retraitement des matériels a été une préoccupation intégrée à l'opération.

- le don de mobiliers à d'autres administrations, plusieurs opérations ont eu lieu en 2023;
- le parc automobile : à ce jour, la DiSI possède 5 véhicules électriques et pratique la répartition intelligente des véhicules et la promotion du covoiturage auprès des équipes d'assistance CID et SIL ;
- le tri et le recyclage des déchets sur les sites.

Le plan de transition de la DiSI pour la période 2023-2025 a été élaboré fin 2023 et présenté aux organisations syndicales lors de la réunion de la Formation Spécialisée (FS) du 7 mars 2024.

PLAN DE TRANSITION

2023-2025

DE LA

DIRECTION des SERVICES Informatiques Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne



La Mission ECOFiP proposait aux directions locales un catalogue de 74 actions dont 13 obligatoires. La DiSI RAAB en a retenu 53.

Parmi les actions qui seront menées au cours de l'année 2024, les plus emblématiques sont les suivantes :

- réalisation d'un plan de mobilité employeur pour l'établissement de Lyon ;
- livraison attendue de **9 véhicules électriques**, augmentant ainsi la part des VTFE (véhicules à très faible émission) au sein de son parc automobile ;
- installation/extension de parkings à vélos sécurisés (Lyon, Nevers) ;
- suppression d'une chaudière au gaz à l'ESI de Nevers par le **raccordement au réseau de chaleur** alimenté à plus de 70 % par des énergies douces ;
- intégration des critères environnementaux et sociaux dans les marchés locaux ;
- prolongation de la durée de vie des matériels, mutualisation ou réutilisation, remplacement par un produit moins impactant et/ou reconditionné, lorsque c'est possible;
- généralisation de la récupération des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) par un éco-organisme responsable ;
- communication sur les **émissions CO2 des repas** pris dans nos restaurants administratifs (affichage du poids carbone, information générale sur affichage mural...)

4 - LA CONCERTATION



4.1 – LES RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

CSAL DISI RAAB

17 janvier 2023 – 3 mai 2023 – 28 juin 2023 – 20 décembre 2023

FS DISI RAAB

11 mai 2023 – 27 juin 2023 – 15 novembre 2023

CSAL (4):

➤ Le CSAL du 17 janvier 2023

- 1- Approbation du PV du CTL du 14.10.2022
- 2- Opérations sur les emplois
- 3- Concertation locale sur les orientations du prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM)
- 4-Budget du Fonds d'amélioration des conditions de vie au travail (FACVT, pour information)

> Le CSAL du 03 mai 2023

- 1- Rapport d'activité 2022
- 2- Fiche fonctionnaires en détachement et contractuels recrutés par la DiSI RAAB
- 3- Point d'actualité : les missions

> Le CSAL du 28 juin 2023

- 1. Élection des représentants du personnel au Conseil médical
- 2. Approbation du PV du CSAL du 17 janvier 2023
- 3. Présentation du TBVS de l'année 2022
- 4. Bilan local de la formation professionnelle

> Le CSAL du 20 décembre 2023

- 1. Approbation des procès verbaux des 3 mai et 28 juin 2023
- 2. Adoption du règlement intérieur du CSAL
- 3. Présentation de fiches missions
- 4. Présentation du bilan télétravail 2022
- 5. Information sur les emplois occupés par des contractuels

FS (3):

> La FS du 11 mai 2023

- 1. Désignation du secrétaire de la Formation Spécialisée et de la durée de son mandat
- 2. Présentation de la note d'orientations (pour information)
- 3. Budget 2023 (pour vote)
- 4. Présentation du rapport ISST de l'ESI de Lyon
- 5. Présentation du rapport ISST de la CID 42
- 6. Examen des accidents du travail et des maladies professionnelles
- 7. Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail

> La FS du 27 juin 2023

- 1. Examen du DUERP-PAP et vote du PAP
- 2. Point budgétaire
- 3. Examen des accidents du travail et des maladies professionnelles
- 4. Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail

> La FS du 15 novembre 2023

- 1. Approbation des procès-verbaux des 11 mai 2023 et 27 juin 2023
- 2. Présentation du projet du règlement intérieur du CSAL
- 3. Point budgétaire
- 4. Présentation des protocoles d'évacuation incendie
- 5. Information sur les harnais de posture de l'ESI de Meyzieu
- 6. Organisation de la visite du CQD de Montbard
- 7. Examen des accidents du travail et des maladies professionnelles
- 8. Examen de la Fiche de signalement
- 9. Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail

4.2 – LES RÉUNIONS INFORMELLES

Le chef de service du SI, en visite à Nevers, s'est entretenu avec les organisations syndicales le 23 février 2023.

En sus des instances, les chefs d'ESI veillent à entretenir des relations fréquentes et constructives avec les agents représentants du personnel de leur établissement. Ces réunions permettent aux responsables d'ESI de donner les éléments d'actualité de l'établissement sous les différents aspects RH, missions, projets [...], de recueillir leurs questions.

5 – LES PRINCIPALES DONNÉES SUR LES MISSIONS



5.1 – MISSIONS TRANSVERSES

5.1.1 - Maîtrise des risques

Plan directionnel de contrôle interne (PDCI)

36 thèmes de contrôles internes (7 thèmes de contrôles nationaux et 29 thèmes de contrôles locaux) ont été menés avec succès en 2023.

Au 11 janvier 2024, le taux de réalisation global des contrôles internes s'élevait à 100 %.

CHIFFRES CLÉS

55 Contrôles

	Nbre de contrôles	Nbre de contrôles exécutés	% d'exécution
DiSI	3	3	100%
Clermont-Ferrand	10	10	100%
Dijon	6	6	100%
Grenoble	2	2	100%
Lyon	7	7	100%
Meyzieu	13	13	100%
Nevers	14	14	100%
TOTAL	55	55	100%

Les contrôles internes ont mis fréquemment en évidence l'absence d'anomalies et la maîtrise des process.

Des pistes d'amélioration ont été suggérées par les responsables et permettront d'optimiser prochainement ces contrôles.

Au 1er semestre 2023, un groupe de travail réunissant plusieurs RRA (Responsables Régionaux de l'Assistance) a redéfini les contours d'un contrôle interne local mené à titre expérimental en 2022 et destiné à fiabiliser les données d'inventaire relatives au parc informatique.

Courant 2023, un contrôle interne local consistant en une revue des habilitations VPN a été expérimenté avant d'être proposé aux chefs d'établissement.

Enfin, le contrôle interne portant sur la qualité de prise en charge des incidents par les plateaux d'assistance téléphonique mené pour la première fois en 2022 a été pérennisé en 2023 et sera ainsi mené à un rythme annuel par les ESI de Lyon et Nevers.

Comité Des Risques

Le Comité Des Risques est intégré aux audioconférences hebdomadaires mis en place entre la DiSI et les chefs d'établissement.

Le bilan annuel qualitatif du contrôle interne de l'année 2023 a été adressé au DGS (Département de la gouvernance et du support) le 2 février 2024.

5.1.2 - Audit



Meyzieu : l'audit de surveillance n° 2 réalisé par l'AFNOR le 16/12/2023 a conclu à une recommandation de maintien de la certification en cours.

5.1.3 - Communication et attractivité

► Page Ulysse de la DiSI RAAB

La DiSI s'efforce de rendre particulièrement vivante sa page Ulysse en y diffusant de nombreuses informations : 56 "brèves" et 119 articles "à la une" ont été publiés en 2023 contre 58 "brèves" et 121 articles "à la une" ont été publiés en 2022.

Chaque contribution est la bienvenue et permet de faire vivre notre site.

► Le réseau des ambassadeurs

Le réseau des ambassadeurs s'établit désormais à un nombre de 46 volontaires. Ces derniers font connaître nos métiers et valorisent nos missions auprès des différents publics rencontrés (cf. infra).

► Participation à des forums métiers et salons de recrutement des étudiants

Les établissements de Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble et Lyon ont pris part à 11 salons :

- 5 salons de l'étudiant,
- 1 salon de l'apprentissage et de l'alternance,
- 2 salons Studyrama,
- et 3 nuits de l'orientation au cours de l'année 2023.

Les salons dédiés au recrutement restent la cible principale pour le nombre de visiteurs renseignés. Le nombre de participations croissantes contribue à augmenter les candidatures auprès de nos services.

Cette nouvelle année, un effort visuel a été réalisé avec la création de murs de stand, l'installation des kakemonos, de nombreuses affiches accolées. Les distributions de goodies sont toujours très appréciés du public.

Les stands de salons sont tenus en collaboration avec les directions du réseau ou nationales. Par exemple, sur la résidence de Lyon, la DiSI RAAB s'associe à l'ENFIP Lyon, la DRFIP 69 et la DIRCOFI Centre-Est.

Cette mutualisation des agents et des moyens permet de développer un discours construit sur la transversalité de nos métiers, de diviser les frais et de planifier les présences.

► Signatures de conventions de partenariat :

La signature de conventions de partenariat avec des établissements ciblés demeure un fil conducteur, car il permet à la DiSI d'accroître sa notoriété auprès de la communauté éducative. En 2023, ont été établies et signées 3 conventions de partenariat :

- Le 20/02/2023:

avec le lycée CFA Les Charmilles de Grenoble, établissement accueillant les élèves de la maternelle au bac + 5. Cet établissement forme plus de 800 alternants par an et ses formations post bac sont nombreuses et variées.

- Le 28/03/2023:

Avec le pôle universitaire Sciences-U de Lyon composé d'un campus du réseau Grandes Ecoles Spécialisées et du réseau Eductive avec 20 écoles accessibles en alternance partout en France (dont 2 campus : 1 sur Lyon et 1 sur Grenoble pour notre périmètre) et 75 ans d'expertise pédagogique.

- Le 18/07/2023:

Avec l'institution Les Chartreux sis à Lyon. Établissement accueillant les élèves de la maternelle au bac + 5, délivrant des enseignements supérieurs par le biais de son campus Sup'Alta et, formant à diverses filières. Pour la filière informatique, Les Chartreux se sont associés avec l'école d'ingénieurs CPE-Lyon (école ayant formé 3 prix Nobel).

- Opération Duoday:

Pour l'opération Duoday, 3 collègues clermontois se sont portés volontaires. 1 seul élève en situation de handicap a répondu favorablement. Malheureusement, ce dernier ne s'est pas présenté le jour J pour participer à l'action.

► Diffusion de la documentation sur les métiers et les concours informatiques

Au cours de l'année 2023, les établissements informatiques de Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon et Nevers se sont déplacés à 10 reprises dans les établissements scolaires pour promouvoir les métiers de l'informatique à la DGFiP et aussi, participer à 4 reprises à des « jobs dating ».

De plus, le responsable de l'ESI de Grenoble a participé à une Masterclass organisée au sein d'un établissement avec lequel nous avons signé une convention de partenariat.

À l'occasion de ces différents déplacements ou présentations, la documentation sur les métiers et concours informatiques de la DGFiP est toujours distribuée. Cette

documentation disponible pour renseigner les étudiants, regroupe l'essentiel et facilite l'argumentaire de nos exposants.

Les nombreux échanges avec Pôle Emploi sont également l'occasion de promouvoir nos services et de trouver des candidats pour nos fiches de poste.

► Cycle de conférences dédiées à la Cyber sécurité :

La Direction des Services Informatiques Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne a mis en place un cycle de conférences dédiées à la Cybersécurité.

La protection des données aborde un thème majeur de l'environnement professionnel mais également personnel. De plus, l'actualité confirme quotidiennement la pertinence de cette sensibilisation aux technologies de l'information et de la communication.

Ces conférences ont été réalisées en association avec la DGSI (Direction Générale de la Sécurité Intérieure), l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), le RECyM Sud-Est (Réseau des Experts Cyber Menaces) de la Police nationale et les groupements de Gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté.

Elles ont débuté devant le COmité de DIRection de la DiSI RAAB, puis ont été proposées à l'ensemble des directions et des établissements de l'ENFiP situés dans notre périmètre. Tous les acteurs concernés en Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne ont répondu favorablement à cette offre, permettant d'entamer dès la fin 2023 la sensibilisation aux sujets cyber des 11 500 agents du réseau des Finances publiques sur les 16 départements composant le périmètre de la DiSI RAAB.

Dans cette optique, nous nous sommes adressés au collège de l'encadrement de chaque direction. Ainsi les cadres peuvent répercuter l'information auprès de leurs équipes. L'intervention est découpée en deux parties :

- les intervenants extérieurs présentent les menaces, les acteurs et les éléments juridiques,
- la DiSI présente les mesures adoptées par le SI pour faire face à ces cybermenaces et diffuse des fiches sur les bons réflexes à cultiver.

Lors de ces présentations, l'architecture du SI, ses acteurs et l'importance de la MCO et de la résorption de la dette technique sont évoqués.

La première conférence s'est déroulée devant la promotion entière des cadres B de l'ENFiP de Lyon (500 agents en présentiels et 150 en visioconférences).

Au cours du dernier trimestre 2023, 8 conférences ont déjà eu lieu et d'autres se profilent déjà pour l'année 2024.

► Accueil de stagiaires et d'apprentis / mise en place de partenariats avec les centres de formations des Apprentis

La DiSI RAAB a poursuivi son action en faveur de l'apprentissage. Au 31 décembre 2023, 17 étudiants sont en apprentissage (11 en 2022, 10 en 2021) à la DiSI RAAB dont 12 ont été recrutés en 2023 :

- 4 à l'ESI de Clermont-Ferrand (2 à la CID 03 BTS SIO, 1 au SIL BUT Réseau, 1 au G2A BUT réalisation d'applications) ;
- 3 à l'ESI de Dijon (1 au SIL préparation d'un BAC +5, 2 BTS SIO à la CID 21 et CID 89);
- 2 à l'ESI de Grenoble (2 BTS SIO à la CID 38);

- 7 à l'ESI de Lyon (1 au service MSN pour un BAC+3, 1 au service PAMELA pour BUT réalisation d'applications, 1 au SIL pour une licence professionnelle et 4 en CID 69, 42, 001, et 73 pour un BTS SIO);
- 1 à l'ESI de Nevers (1 au SIL prépare un BAC +3).

La DiSI RAAB a également amplifié son action auprès des jeunes collégiens et étudiants puisqu'elle a accueilli dans ses établissements 34 stagiaires contre 23 en 2022 et 17 en 2021 :

- DiSI siège Lyon : accueil d'une personne en situation de handicap au service RH ;
- ESI de Clermont-Ferrand : 12 stagiaires (1 en licence, 8 en BTS ou DUT, 2 Lycéen, 1 collégien) ;
- ESI de Dijon : 6 stagaires (2 BTS, 2 lycéens, 2 collégiens) ;
- ESI de Grenoble : 5 stagiaires (1 lycéen et 4 collégiens) ;
- ESI de Lyon: 8 stagiaires (1 BTS, 1 lycéen et 6 collègiens);
- ESI de Nevers : 2 stagiaires (1 lycéen et 1 collègien).



5.1.4 - Logistique

<u>DiSI Siège – Lyon:</u> Une équipe logistique, composée de 2 agents techniques, est rattachée au service Budget Immobilier Logistique (BIL) de la DiSI.

Outre les différentes missions du quotidien (suivi des mainteneurs, participation à la gestion du site de Lyon, menues réparations, entretien des espaces verts), l'équipe a particulièrement été mise à contribution en 2023 :

ESI de Lyon – siège :

- mise en place de nouvelles configurations de bureaux (BII, service administratif de l'ESI).
- participation à l'opération de coupure électrique totale du site,
- opérations de relamping (bureaux de la BII).

ESI de Meyzieu:

- travaux de peinture au niveau des murs de la zone administrative,
- entretien des espaces verts.

Elle a également pris une part prépondérante dans le déploiement des matériels informatiques commandés par SI-3 : conditionnement des envois de matériel aux directions du ressort de la DiSI.

<u>ESI de Clermont-Ferrand</u>: l'équipe logistique du service général est composée de 3 cadres C et 1 cadre B.

Les chantiers les plus marquants de 2023 ont été :

- le suivi et accompagnement des travaux de changement de la chaudière et des ventiloconvecteurs du site
- les travaux de réfection diverse (peinture mobilier de jardin et bureaux)
- la participation aux travaux de coupure électrique générale

<u>ESI de Nevers</u> l'équipe logistique de proximité est composée d'1 cadre B, de 2 cadres C et de 2 veilleurs de nuit.

Elle est chargée de la gestion de l'immeuble, du paramétrage des accès au bâtiment, de la gestion du parc de véhicules, des demandes de devis, du suivi des travaux, ... De plus, elle réalise les petits achats, travaux d'entretien et de manutention. En 2023, elle a piloté et suivi les principaux chantiers de l'ESI: remplacement du groupe électrogène et migration du logiciel de la GTC. Elle a par ailleurs participé au transfert à l'éco-organisme Ecofip d'1,7 tonnes de déchets électroniques ou électriques.

Les veilleurs de nuit assurent la surveillance et la sécurité du site entre 21h et 7h en relai de la société de surveillance et de gardiennage.

5.1.5 - Accueil sur les sites

Site Saint-Hippolyte (DiSI et ESI de Lyon):

L'accueil n'est plus assuré que par une agente titulaire du poste, les remplacements s'effectuant au sein du service BIL.

L'accueil physique et téléphonique des prestataires externes (maintenances) et la surveillance des locaux en journée (sécurité intrusion, sécurité incendie) constituent les principales missions du poste.

ESI de Clermont-Ferrand:

L'accueil de l'ESI est assuré par deux agents qui gèrent l'accès au site par l'ouverture du portail et l'orientation des personnes extérieures au service.

Par ailleurs, le gardien concierge et le veilleur de nuit assurent leur rôle de surveillance des locaux.

ESI de Meyzieu:

L'accueil est assuré par une agente en journée et par des vigiles à partir de 19 heures jusqu'à 7 heures du matin. L'agente s'est inscrit dans le dispositif de départ en retraite progressive sur 2024. Sa suppléance sera assurée par la responsable « support » et par le service de la « production ».

ESI de Nevers:

L'accueil est assuré par rotation des 5 agents du service RH et logistique de proximité dont un agent affecté plus principalement aux livraisons et au courrier mais qui participe à bien d'autres tâches au sein de l'établissement (gestion des déchets électroniques et mobiliers à recycler, petites opérations de manutention, fabrication de blocs papiers, inventaire du mobilier et des stocks de l'entrepôt, etc).

Par ailleurs deux veilleurs de nuits et une société de surveillance assurent la surveillance du site de 16h00 à 7h00 du lundi au jeudi et de 16h00 le vendredi à 7h00 le lundi (surveillance H 24 le samedi et dimanche). Cette surveillance est assurée aussi bien sur le volet sécurité incendie et anti-intrusion, que sur le volet surveillance technique des ressources indispensables au fonctionnement des salles informatiques (climatisation, électricité, etc).

5.2 – ASSISTANCE



5.2.1 - L'assistance terrain

Le périmètre de l'assistance de la DiSI RAAB, couvre 16 départements et les directions et services qui y sont implantés :

- ESI de Clermont-Ferrand : Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme et ENFiP,
- ESI de Dijon : Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne,
- ESI de Grenoble : Ardèche, Drôme et Isère,
- ESI de Lyon: Ain, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie et Dircofi Centre-Est,
- ESI de Nevers : Nièvre et ENFiP.

À noter que le SIL de Nevers et le SIL de Dijon se partagent le département de l'Yonne. Les CID et SIL interviennent sur les 16 directions locales, ainsi qu'à l'ENFiP, à la DIRCOFI, la Délégation du Directeur Général Centre-Est et à la DISI RAAB.

L'année 2023 a connu un plan de charge très dense. Certaines équipes restent encore assez notablement déficitaires en personnels malgré les appels aux contractuels.

L'activité de l'année a encore été soutenue par la prise en charge de commande urgente, la poursuite du NRP pour certaines directions et la montée en charge avec quelques incidents de croissance de la ToIP.

Sur ce dernier chantier, il est à noter que la décision de la DiSI de confier le pilotage technique de la mission au responsable du SIL de Lyon dans le but d'offrir une meilleure information aux différents acteurs (assistance et BIL mais également délégation et SI2) a trouvé toute sa pertinence.

5.2.1.1 - Les CID

L'aboutissement de la trajectoire NRP de la plupart des directions du périmètre de la DiSI offre la possibilité de concevoir de nouveaux processus de réalisation des travaux demandées à l'assistance de terrain.

Il s'agit d'adapter et de prioriser le plan de charge, tant dans ces éléments nationaux que locaux, en fonction des ressources disponibles, mais également de faire évoluer les organisations dans le cadre des opérations télétravaillables.

Enfin, certaines structures ont déjà pris en compte la nécessité d'un contrôle plus poussé du parc pour tenir compte des déploiements des matériels nomades, mais également des adaptations à réaliser dans les déplacements du fait de l'utilisation à venir de nombreux véhicules électriques.

Le travail des CID est illustré par les chantiers infra :

• <u>Déploiement de Windows 10</u>

Le nombre de postes déployés en 2023 est passé de 14 953 (87,04 % du parc déployé au 31/12/2022) à 14 815 (91,89 % du parc déployé au 31/12/2023).

• <u>Déploiement de solutions nomade</u>

Au 31 décembre 2023, dans les 16 départements qui composent le périmètre de la DiSI RAAB, 8 590 VPN 10 et 676 VPN 15 étaient dénombrés pour environ 15 000 agents.

• Chantiers spécifiques

Ces chantiers nécessitent souvent une forte coordination avec les directions :

- la fin de la mise en œuvre du NRP, souvent concentrée sur des périodes précises (janvier et septembre), complexe dans certains départements entraînant des réunions de coordination et d'arbitrage ;
- les CID ont également eu encore à gérer des chantiers spécifiques comme la préparation des postes de télétravail et le retrait des VPN 15 ;
- avancement du chantier de la ToIP, installation et initialisation des postes téléphoniques.

Autres chantiers

- poursuite de l'installation de serveurs BACULA et serveurs PC Linux PNC.
- installation du nouveau socle PLSU.
- correction vulnérabilités : mise à jour des BIOS.
- chiffrement des supports externes.
- migration des serveurs de fichiers partagés de l'environnement SLES vers CentOS, dont la finalisation est intervienue en 2023.
- déploiement de double écran et mise à disposition d'écran additionnel pour le domicile des télétravailleurs.
- Pour certaines CID, remise de matériels non redéployables en interne auprès de structures de la gendarmerie nationale et d'associations agréées.
- Activités spécifiques sur les 3 ENFiP du périmètre DiSI.
- Réalisation de la totalité du renouvellement des postes de travail agents (PTA) résiduels sous Windows 7 vers Windows 10.
- Déploiement de portables en remplacement de PC fixes, atteignant désormais une moyenne de 95 % du parc installé dans l'ensemble des directions du ressort de l'ESI de Lyon (99 % Ain, 96 % Loire, 92 % Rhône, 99 % Savoie, 95 % Haute-Savoie, 99 % DIRCOFI CE).
- Amorce du renouvellement des mopieurs dans le cadre du nouveau marché SOLIMP4.
- Achèvement de la migration des télétravailleurs au profil VPN P15 vers le profil P10 poste unique (sauf contre-indications médicales).
- Poursuite de la fiabilisation du parc et du stock informatique dans SIGM@ par la mise en œuvre de nouveaux process de contrôle interne qui seront appelés à évoluer (mise à jour des entités suivi OCS en lien avec les préconisations de la MNCPT de l'ESI d'Angers).

> Les chiffres de l'incidentologie

2022

	01	03	07	15	21	26	38	42	43	58	63	69	71	73	74	89	Total
Nombre d'incidents	12	265	6	545	20	2	13	0	28	29	852	36	0	4	4	2	1818
ouverts																	
Nombre																	
d'interventions	0	37	0	334	5	0	14	0	18	1	1	2	0	0	0	1	413
créées																	
Nombre																	
d'incidents	133	115	299	22	534	457	1503	591	186	258	392	2180	547	280	767	464	8728
reçus																	
Nombre																	
d'incidents	137	380	294	567	521	452	1471	586	207	272	1225	2174	542	270	759	448	10305
résolus																	
Taux de	00.400/	04.500/	00.000/	05 450/	0.4.000/	74.400/	0.4.750/	74.000/	00.040/	77.000/	00.470/	74 700/		00 750/	00 500/	70.000/	
résolution en moins de 48h	62,12%	81,58%	63,82%	95,45%	84,82%	71,46%	64,75%	71,62%	82,61%	77,38%	92,17%	71,73%	68,93%	68,75%	62,50%	79,02%	-

2023

Pour la période du 01/01/2023 au 27/06/2023 :

	Dpt 01	Dpt 03	Dpt 07	Dpt 15	Dpt 21	Dpt 26	Dpt 38	Dpt 42	Dpt 43	Dpt 58	Dpt 63	Dpt 69	Dpt 71	Dpt 73	Dpt 74	Dpt 89	Total
Nombre d'incidents ouverts	6	117	2	292	7	0	0	1	42	31	437	10	0	2	5	1	<u>953</u>
Nombre d'interventions créées	1	9	0	151	0	0	1	0	8	0	0	0	0	0	0	1	<u>171</u>
Nombre d'incidents reçus	72	40	125	4	260	197	626	284	72	128	184	1065	222	122	350	218	<u>3969</u>
Nombre d'incidents résolus	77	156	124	296	247	195	619	281	109	154	612	1057	219	116	347	209	<u>4818</u>
<u>Taux de</u> <u>résolution en</u> <u>moins de 48h</u>	69,44%	82,05%	71,77%	75%	80,24%	74,11%	65,32%	69,86%	80,88%	82,81%	93,92%	78%	72,07%	68,38%	71,63%	79,52%	-

Pour la période du 28/06/2023 au 31/12/2023 :

	Dpt 01	Dpt 03	Dpt 07	Dpt 15	Dpt 21	Dpt 26	Dpt 38	Dpt 42	Dpt 43	Dpt 58	Dpt 63	Dpt 69	Dpt 71	Dpt 73	Dpt 74	Dpt 89	TOTAL
Nombre d'incidents résolus	360	386	93	485	399	211	268	326	368	279	927	783	363	248	404	341	6241
TOTAL pour l'année 2023	437	542	217	742	646	406	887	607	477	433	1538	1840	582	364	751	550	11019

Le nombre total d'incidents résolus enregistre une légère augmentation : il passe de 10 305 à 11 019 entre 2022 et 2023 (+ 6,9 %). À noter le passage à l'outil de suivi et de comptage des incidents OMEG@SSIST.



page 36/57

5.2.1.2 - Les SIL

Les équipes SIL se sont impliquées sur les missions suivantes :

- bascule du réseau sur le marché RIE V2;
- ToIP (le sujet sera développé plus avant infra § 5.2.2.3) :
 - opoursuite des audits réseaux,
 - •mise à jours des installations en lien avec les directions : commutateurs PoE, certification des prises, validation des travaux ,
 - •migrations de sites,
 - •Les principales difficultés rencontrées tiennent :
 - à la coordination avec les partenaires et principalement les directions et le SNT (Difficulté d'obtenir une version à jour de l'annexe 2 ou les informations pour l'installation des DECT);
- mise en place de serveurs LINUX bureautique et Bacula de sauvegarde;
- TPE : Raccordement des Terminaux de Paiement Électroniques installés aux guichets de la DGFiP à la solution de connexion IP RPV (Réseau Privé Virtuel) ;
- décommissionnement et retrait des anciens serveurs locaux MMA SIESIP, MMA SPF et MMA DIR, retrait/acheminement de disques et cassettes de sauvegarde en ESI en vue d'une démagnétisation et destruction par un opérateur tiers ainsi que la validation de l'enlèvement;
- opération de migration vers le nouveau marché RIE de collecte V2 mise en œuvre au niveau de la DGFiP avec le RIE et les opérateurs du nouveau marché. Le SIL est sollicité afin d'intervenir en tant que contact privilégié auprès des opérateurs lors des opérations de migration sur site, mais également dans la préparation des commandes afin notamment de compléter les informations techniques requises.

À noter que le SIL de Lyon, une fois le champ d'intervention précisé entre la préfecture et la DiSI, a travaillé pour préciser son champ d'intervention à venir sur la nouvelle cité administrative d'État de Lyon (NCAE) au surplus des chantiers de raccordement au RIE, à la ToIP et d'installation des agents de la DRFiP 69 (avec la CID 69 pour ces deux derniers points).

La résolution des incidents

2022

	Clermont-Ferrand	Dijon	Grenoble	Lyon	Nevers	Total	Moy.
Nombre d'incidents ouverts	0	1	0	0	0	1	0,20
Nombre d'interventions créées	0	0	0	2	0	2	0,40
Nombre d'incidents reçus en N2 (escalade)	7	77	17	94	2	197	39,4
Nombre d'incidents en N2	1	70	14	75	2	162	32,4
Taux de résolution en moins de 24h	0%	50%	57,14%	74,67%	50%	-	61,08%

	Clermont- Ferrand	Dijon	Grenoble	Lyon	Nevers	Total	Moyenne
Nombre d'incidents ouverts	0	0	0	0	0	<u>0</u>	<u>0</u>
Nombre d'interventions créées	0	0	0	0	0	<u>0</u>	<u>0</u>
Nombre d'incidents reçus en N2 (escalade)	2	30	4	40	3	<u>79</u>	<u>15,8</u>
Nombre d'incidents résolus en N2	2	26	3	32	3	<u>66</u>	<u>13,2</u>
Taux de résolution en moins de 24h	50%	46,15%	0%	48,48%	66,67%	-	<u>46,27%</u>

Il convient de rappeler que les incidents du réseau traités directement par les SIL sont devenus très peu nombreux depuis que cette gestion est prise en charge directement par le NOC (Network Operation Center) RIE (réseau privé de l'État ou Réseau Interministériel de l'État). Les incidents arrivent donc en N2 quand ils exigent un geste technique de la part des SIL.

Le nombre d'incidents est en baisse par rapport à 2022 montrant ainsi que les travaux de modernisation des infrastructures menés à l'occasion du NRP ont porté leurs fruits.

Le taux moyen de résolution en moins de 24 heures accuse un net recul (46,27 %) car le niveau de complexité technique est en hausse.

Ce taux est très variable d'un SIL à l'autre, avec une amplitude allant de 46,15 % à 66,67 % mais celle-ci n'a pas de signification particulière.

5.2.1.3 – Les opérations communes

Nombre des opérations décrites supra sont effectuées en étroite collaboration entre les services CID et SIL souvent accompagnés de service support dédiés, par exemple le SNT pour la ToIP qui va être développé ci-après.

Le chantier ToIP, qui implique les équipes SIL (mais également les équipes CID en fin de procédure) pour la mise en conformité des réseaux et les équipes CID pour l'installation téléphones lors de la primo installation :

- la charge est importante dans le plan d'activité de l'équipe SIL en 2022 ;
- des déplacements pré-installations très importants (audit LAN, validation des travaux induits, mises en service des upgrades réseau le cas échéant, préparations/installation des switchs...);
- des difficultés sont observées pour le suivi des travaux d'adaptation des câblages.

L'année 2023 a été marquée par :

- maintien du rythme élevé de déploiement,
- meilleure compréhension de la part des directions locales des différentes phases d'un déploiement ayant pour conséquence le constat d'une réactivité accrue notamment dans la mise en œuvre des travaux nécessaires à la mise à niveau des réseaux locaux,
- la complétude de l'annexe 2 semble acquise par les directions locales,
- éligibilité des réseaux LAN et WAN/RIE retardée sur certains sites notamment en raison de la latence des opérateurs qui vient se percuter avec la migration des accès RIE sur le nouveau marché RIE 2.0,

- élaboration du nouveau plan d'adressage IP de la NCAE de Lyon (proposition SIL, validation CID),
- volume de demande d'installation de la solution WiFi-DGFiP en forte augmentation.

5.2.2 - L'Assistance Technique

> AT Pro (plateaux de Lyon et Nevers):

L'activité de l'AT Pro regroupe à la fois les cas OPERA et les cas TOSCANE. Lyon a créé 25 360 cas et résolu 15 338 cas OPERA. Nevers a créé 46 081 cas et résolu 45 278 cas TOSCANE.

<u>Plateau de Lyon</u>

L'équipe AT-PRO a renforcé la gestion des formuels des entreprises (plateau Toscane) du fait d'une hausse sensible des cas de demande d'assistance par les entreprises. La majeure partie des demandes porte sur la complexité de gestion et de récupération des mots de passe. La sollicitation a été très forte lors de la campagne GMBI pour les grands comptes. L'équipe AT-PRO s'est réorganisée en été 2023 à la demande du pilotage afin de mettre en place et de participer à la « task force » sur la gestion des grands comptes pour les déclarations GMBI.

En moyenne, une bonne stabilité de la majeure partie des applications des professionnels en 2023 (MEDOC WEB, TAM, ISTP WEB) a permis aux groupes de compétences COMPTABILITÉ-RECOUVREMENT, GESTION et POSTE DE TRAVAIL d'être particulièrement réactifs dans le traitement des incidents.

La mise en place par le Bureau SI2 du circuit de surveillance des clôtures comptables de fin de mois a par ailleurs grandement facilité le suivi par l'AT Pro des arrêtés mensuels MEDOC des services des professionnels.

Le groupe de travail du chantier de montée en compétences des assistants N2 POSTE DE TRAVAIL du Domaine du Pro sur les incidents traités à distance par les CID a été suspendu en 2023. Il reprendra en 2024 pour les plateaux AT-PRO.

Plateau de Nevers

Le plateau d'assistance de Nevers exerce deux missions principales :

- Une mission historique d'assistance aux tiers déclarants propres à l'ESI de Nevers (niveau 2).
- Une mission d'assistance Toscane dans laquelle est incluse l'assistance du portail pro.

L'AT de Nevers a également en charge les assistances en niveau 2 des applications suivantes : BNDP, PATRIM, BODACC et ConsultPas.

L'activité en téléphonie est toujours prépondérante sur ce plateau. À ce jour, l'ensemble des agents assure l'assistance Toscane, le portail PRO et l'assistance « Tiers déclarants ».

Au 31/12/2023 sur l'AT Recoupement, le taux de résolution des incidents était de 97,64 %.

Au 31/12/2023 sur TOSCANE, le taux de résolution des incidents était de 98,96 % sur le plateau de Nevers et sur le domaine de 97,94 %.

Les effectifs se sont stabilisés en 2023. Le plateau est composé de 2 superviseurs (1 A et 1 B) et de 10 assistants. 1 autre assistant est également en CLM et devrait prendre sa retraite en 2025.

L'activité en téléphonie est prépondérante sur ce plateau. À ce jour, l'ensemble des agents assure l'assistance Toscane, le portail PRO et l'assistance « Tiers déclarants ».

Les interventions sont étendues à des domaines et des niveaux (N1 et N2) très différents (Tiers déclarants, TOSCANE, PCR, N2 sur BNDP, Patrim, BODACC, Consultpas et prochainement CESOP).

Les dysfonctionnements de téléTD-V2 qui ont fortement impacté la campagne de collecte 2023 et donc l'AT tiers déclarants.

Les agents sont très fortement investis dans les différentes missions qui leur sont confiées, en dépit de difficultés techniques rencontrées.

5.2.3 – Le service ASPASIE et missions transverses de l'ESI de Nevers

La cellule ASPASIE et missions transverses est composée de 4 agents (2 B et 2 C) et est renforcée par un agent du SIL sur une partie des missions (adresses et formalités). Elle effectue la codification manuelle d'adresses pour SIR avec le soutien de deux autres agents.

Elle a également une mission d'exploitation de l'application locale Demandes d'Extraction SIR (DESIR) et une mission de traitement des demandes d'habilitations des ordonnateurs pour transmettre leurs flux via le portail internet gestion publique (dites fiches navettes ASPASIE). Concernant cette dernière mission, elle s'exerçait sur un périmètre de 6 départements : l'Ain, la Côte-d'Or, la Loire, le Rhône, la Saône-et-Loire et l'Yonne. Depuis le 28 mars 2023, cinq nouveaux départements sont venus compléter la liste : l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie auparavant de la compétence de la cellule GTE de l'ESI de Lyon) ; ce qui fait un total de 11 départements. Ce service a une mission de routage des restitutions de l'application BODACC pour lesquels le bon service destinataire n'a pas été retrouvé (mission de « recyclage »). La cellule a également participé à la campagne de relance par SMS des déclarants défaillants (impôts sur le revenu) du 19 au 21 mai et du 2 au 3 juin 2023.

Enfin, depuis 2023, est exercée une mission de routage de formalités des entreprises via l'outil développé par l'INPI, soit de manière plus temporaire et informelle via une BALF dans le cadre de la procédure dite de continuité.

5.2.4 – Logithèque de Grenoble

1 346 cas ont été traités par la logithèque en 2023 contre 1 652 en 2022.

L'activité est en recul (- 18 % de cas traités par rapport à 2022), sans être sûr toutefois d'une baisse globale des demandes. Des prises en charge plus importantes au niveau des plateaux d'assistance de niveau 1 peuvent expliquer en partie cette baisse.

CIRCL représente toujours la majorité des cas traités (35 %) suivi des Macros REC-MEN-RAR (14 %).

5.3 – HÉBERGEMENT



5.3.1 - ESI de Lyon

La fermeture de la salle blanche a été réalisée.

Avec la fermeture de la salle blanche de Lyon, la direction de l'ESI relayée par la DiSI RAAB a proposé le déménagement de l'actuelle plate-forme ISAC V1 vers l'ESI de Nevers. Sa situation de futur hébergeur de ISAC V2 en faisait un candidat naturel, et le Bureau de la Production a validé le dispositif. L'opération menée du 9 au 12 juin avec le week-end pour en minimiser l'impact a été un succès en soulignant la forte implication du Pilotage et des agents des deux sites.

Du point de vue bâtimentaire, l'arrêt de la climatisation de la zone concernée entraîne une baisse de consommation de fluides très conséquente (– 63 % entre le 2ème semestre 2022 et le 2° semestre 2023, passant ainsi de 750MWh à 278MWh), avec d'importantes économies budgétaires à la clé.

5.3.2 - ESI de Nevers

Un COPIL hébergement s'est tenu sur site le 10 mai 2023 en présence du bureau SI3 témoignant de la pérennité du site.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la mission hébergement et exploitation système a intégré le pôle Intex qui est devenu pôle intégration, hébergement et exploitation applicative. Le volet travaux et sécurité des salles d'hébergement demeure de la compétence du pôle transverse.

L'effectif du service est de 3 PSE et 1 B PAU. 1 B programmeur y est également affecté mais sa situation personnelle ne lui permet pas d'effectuer les missions dévolues au service

En 2025, l'équipe prendra en charge les missions d'administration du GCOS 7 SIR suite au départ en retraite du PSE titulaire de cette mission. Le remplacement de ce PSE est souhaité, ce qui permettra de porter les effectifs de l'hébergement à 4 PSE.

À l'heure actuelle, 200 serveurs sont hébergés, dont plus particulièrement les projets suivants : DSN, DSN PART, SACRE-SRE, SACRE-SRE PART, SIR, CNTDF, GCOS MEDOC, SIRHIUS, DYNATRACE et ISAC V2.

En 2023, le service a récupéré les serveurs d'ISAC V1 hébergés sur Lyon. L'opération a été une réussite et a permis la fermeture définitive de la salle blanche de Lyon (cf. supra).

Plusieurs travaux évoqués plus haut ont été réalisés afin de maintenir les salles d'hébergement dans un état de fonctionnement optimal : changement groupe électrogène, installation climatisation à détente directe ... D'autres sont programmés pour 2024 (changement cellules haute-tension, cf. supra).

Par ailleurs, des travaux de sécurisation vont débuter en 2024 dans le cadre du marché national SCUTUM.

Début avril 2024, la mise en place d'allées froides sera réalisée dans les deux salles d'hébergement de l'établissement.

Pour préparer ces travaux, une réflexion a été menée afin de rationaliser l'implantation des matériels : regroupement des serveurs dans les racks, démantèlements de serveurs pour des projets arrêtés (FNTD, PATRIM COLOC, ATHENA et TSE sur 2024), chiffrage pour modifier nos rocades. Ces opérations permettent de mieux urbaniser nos salles et de libérer de la place pour accueillir de nouveaux serveurs et projets.

Le projet SIRENE ne devant être mis en production qu'en 2027/2028, le remplacement des serveurs X86 des applications satellites (Pivot Nir, Regisir) doit être réalisé. L'ESI a été doté des nouveaux serveurs fin 2023. L'équipe va travailler aux montées de version des différents socles applicatifs et à la migration sur les nouveaux serveurs pour une échéance fixée à mi-2024.

5.4 - EDITIQUE



ESI de Meyzieu

2023 est une année de consolidation dans le dispositif de la NTE (nouvelle trajectoire éditique) :

- L'action de bascule de production d'un site éditique à un autre est opérationnelle,
- La recherche d'un raccourcissement des délais postaux est engagée,
- Le site se prépare à la réalisation de tout type de production (industrielle ou semi) du ministère des Finances ou d'autres ministères.

> Production

De manière globale, le volume des productions éditiques est en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente (116 M en 2023, 123,8 M en 2022, 132 M en 2021) malgré l'envoi de la lettre aux usagers concernant GMBI en juin 2023 (près de 2 M).

Alors que l'organisation en 2 équipes a été maintenue tout au long de l'année (mis à part la semaine 52), il en est résulté des périodes de moindre activité qui ont été employées pour dispenser les formations CHS ou constructeurs.

> Résultats

L'ESI de Meyzieu obtient de bons résultats avec des productions conformes aux attentes des bureaux métiers tant en termes de qualité que de respect des délais d'expédition.

S'agissant des délais de production, l'ESI a poursuivi sa politique de remise des plis au « plus tôt ». En outre, depuis octobre 2023, le bureau pilote de l'activité a amorcé une

réduction des délais de remise postale sur certaines familles de plis passant ainsi de J+5 à J+4. Meyzieu a procédé à cette évolution sans difficulté notable.

L'établissement a souligné l'existence de « moindre qualité » des flux à éditer, provenant du PDF de Masse (originaire du secteur public local) tout en respectant les consignes d'envoi des ordonnateurs.

Durant la campagne déclarative des revenus (DPR), des retards d'envois ont été enregistrés sur les plis « récurrents » (plis envoyés avec une périodicité propre à sa nature mais de manière récurrente : mise en demeure, lettre de relance, avis de sommes à payer...) qui n'ont pas dépassé 2 jours. Les dates d'envoi des plis de la campagne ont été totalement respectées.

> Machines et techniciens de maintenance

Les opérations de maintenance régulières des machines par les professionnels ainsi que le soin et le nettoyage hebdomadaire des machines par les opérateurs ont améliorés leur performance et leur fiabilité.

Il reste encore des axes d'amélioration dans la communication sur les incidents avec les professionnels.

> Relations avec les partenaires

Les relations avec les autres ESI éditiques se traduisent par des audios hebdomadaires organisées par SI2. Depuis l'arrivée de nouveaux responsables, des échanges, notamment sur des points pratiques ont été réalisés. Cette demande a été relayée à SI2 lors du dernier COPIL éditique de décembre 2023.

Meyzieu a sollicité auprès de SI2 des évolutions pour sécuriser ou améliorer les procédures. À ce stade, la possibilité de regrouper des productions avec et sans encart a été mise en œuvre permettant ainsi une massification plus importante des flux et une concentration des lots. L'impact premier est l'augmentation de l'utilisation de bobines complètes permettant de limiter la gâche papier. Le second s'identifie sur les frais d'affranchissement permettant un regroupement de plus de plis en mode TF.

D'autres points sont encore à maturer :

- l'intégration dans WPE des outils Calc utilisés pour le suivi et la planification de l'activité d'abord annoncée par SI2 puis repoussée, sans échéance à ce jour ;
- la suppression du modèle d'enveloppe porteuse CEM écartée par les bureaux métiers ;
- la nécessité d'une réflexion commune sur la gestion des flux éditiques et les contrôles respectifs du CQ et des ateliers malgré l'existence de risques évidents ;
- le besoin d'un suivi commun des incidents à bâtir;
- la question d'une analyse commune des procédures de clôture et de remise est repoussée alors que périodiquement, ce défaut d'analyse crée des difficultés sur les chantiers lancés par SI2 (exemple : déplacement des serveurs Clic'Esi en novembre).

Indirectement, ces éléments illustrent certaines des pistes de progrès demeurant à exploiter pour que la convergence éditique soit effective.

Nous entretenons de bonnes relations avec nos principaux partenaires, à savoir : LA POSTE, MERICO, BONG, CANON et BC avec lesquels nous échangeons régulièrement et nous entendons maintenir ces relations par des rencontres si besoin.

5.5 – DÉVELOPPEMENT



5.5.1 – Grenoble et le développement des applications du métier de la paye

L'année 2023 a encore été d'une activité très dense.

Le maintien en conditions opérationnelles (MCO) des applications de paiement des traitements des fonctionnaires de l'État (PAY/PAYSAGE et ETR) reste l'objectif premier. Cette mission a été remplie avec réactivité et succès.

En parallèle, les travaux de réécriture du module des entrées dans Paysage (Lot 4) se sont intensifiés, avec le renfort des ressources attribuées à l'équipe dédiée.

5.5.1.1 – Applications PAY-PAYSAGE

Sur PAY, l'activité est restée importante. De nombreux travaux, sur des domaines sensibles, ont été menés par l'équipe réduite PAY (2 agents) représentant 388 jours/homme

Le développement de l'application PAYSAGE reste un chantier exceptionnel tant par le volume du patrimoine applicatif à traiter (plus de 3 millions de lignes de programmes) que par les enjeux qui s'y rattachent (2,3 millions d'agents de l'État payés mensuellement).

L'activité Paysage a représenté environ 3 600 jours/hommes.

L'année 2023 a permis de renforcer la place de l'établissement, reconnu comme acteur essentiel et fiable dans la mise en place des maintenances évolutives.

La stabilisation des lots 1, 2 et 3 s'est poursuivie avec le déploiement de correctifs et de robustesses permettant de sécuriser la production. Un certain nombre de plantages récurrents ont pu être traités, tracés et documentés, pour d'autres, les contournements ont été sécurisés.

La charge de la MCO est restée importante avec encore 13 patchs de production (contre 14 en 2022).

Par ailleurs, la maintenance se caractérise toujours par une difficulté à stabiliser les règles de gestion suffisamment tôt. Ce phénomène se cumule avec une multiplication des livraisons de patchs de production qui réduit le temps imparti aux phases de recette. Il en est résulté des livraisons de maintenances avec réserves et des livraisons de paliers incomplets, les développeurs n'étant pas en mesure de prendre en charge l'ensemble des maintenances souhaitées par la MOA.

Enfin, les maintenances essentielles ont pu être déployées, ce qui démontre la montée en compétence de l'ESI et sa capacité à traiter les développements complexes avec la réactivité attendue.

En parallèle, les développements se sont accentués au cours de l'année sur le module des entrées (Lot 4). La première partie dédiée aux contrôles formels et technico-fonctionnels est achevée. Ces travaux conduisent à du code optimal en termes de maintenabilité et de performance, ils servent également de support à une montée en compétence collective.

Il est à noter que la coexistence de multiples acteurs sur les modules du Lot 4 nécessite des travaux d'harmonisation significatifs, qui pèsent à la fois sur les développements et les délais de livraison.

Enfin, les premiers chantiers COPSI ont été menés avec succès. Ils ont permis d'améliorer les outillages à disposition des développeurs et participent à la résorption de la dette technique.

5.5.1.2 - Application ETR et projet ETRSAGE

L'application ETR gère la paye des fonctionnaires de l'État basés à l'étranger.

L'équipe affectée à cette application a fourni 900 jours/hommes de développement.

Le projet ETRSAGE a démarré avec la mise en production du lot 1 (traitements relatifs aux acomptes) en janvier 2023.

Compte tenu du contexte général, le dernier COPIL PAYSAGE a acté le décalage du projet ETRSAGE à janvier 2026, la priorité étant donnée aux travaux sur PAYSAGE.

5.5.1.3 - Application TRP

Cette application liée au PAS pour le transfert des PASRAU n'a pas connu d'évolution technique majeure.

5.5.1.4 - Application NNE

Cette application n'a pas connu d'évolution majeure.

5.5.2 - ESI de Lyon : de multiples projets en développement

5.5.2.1. - Projet Supervision applicative: ISAC

Une activité forte sur le portage des scénarios vers une nouvelle technologie, et la fiabilisation de l'infra-structure SI3 permettant la supervision de la zone usager avec les travaux de consolidation ISAC V1.

On relèvera également que la campagne TELE-IR avec un dispositif renforcé reposant uniquement sur ISAC a été parfaitement sécurisée.

En fin d'année, dans le cadre de la mise en œuvre des indicateurs du COM, des instances rapprochées avec de nombreuses MOE et Exploitants ont permis des échanges pour trouver des réglages et optimisations pour leur disponibilité.

L'année s'est terminée par la réalisation du déploiement technique et logiciel en INTEX, en notant, sous le pilotage MOA d'EBEME, l'excellente collaboration INTEX Lille, CAT par extension avec l'arrivée de Châlons-en-Champagne, et le suivi d'ASUR.

ISAC V2 est un projet complexe avec 4 sites, sa spécificité d'injection, de flux, etc. La MOA a privilégié la qualité à une mise en production incomplète et non-maîtrisée.

5.5.2.2. - PDFedit

Le projet PDFEDIT devait être ré-écrit pour intégrer les environnements X86, sortir de PHP, aller dans la filière JAVA, sortir d'Oracle pour se diriger vers Postgres (décision CAI du 04/03/2021).

Fin 2022 / début 2023, a été prise la décision de maintenir le projet PDFEDIT sur AIX suite au renouvellement des infrastructures AIX.

La MOE de Lyon travaillait en 2023 (les travaux se poursuivent sur l'année 2024) sur la sécurisation des environnements en mettant en place la séparation forte entre les partitions de développement, les partitions de qualification et les partitions de production. La MOE de Lyon est en attente de la validation de la nouvelle architecture (confirmer que le CAI de 2021 ne sera pas la cible et définir la nouvelle cible d'architecture).

5.5.2.3 - Projet messagerie: GOBALF V2

Lié à la fois à la nouvelle infrastructure de messagerie de BALF (pré-requis) et application qui permettra de mettre fin au dernier usage de l'Annuaire ex-CP, le projet GOBALF est en attente de l'expérimentation puis du déploiement généralisé prévu en début d'année 2024.

Le report de 18 mois de ce déploiement est lié aux difficultés rencontrées sur l'application Messagerie. Néanmoins les adaptations ont été réalisées dans GOBALF V2 à l'été 2023 pour tenir compte de l'évolution dans la stratégie de déploiement (création dans GOBALF d'un mécanisme de bascule sur les profils utilisateurs pour les pôles assistance).

5.5.2.4 - Projet Portail ADER et Portail PIGP

Palier technique mis en production sur ADER en septembre 2023 pour la montée de version LEMON LDAP. Ce palier a permis de résoudre une très grosse partie de la dette technique de l'application ADER.

Travaux importants sur le portail PIGP afin d'être au rendez-vous des évolutions qui seront nécessaires dans le cadre de la facturation électronique. Ce projet a été dans les temps de bout en bout pour les tests demandés par l'AIFE.

5.5.2.5 - Socles LINUX et BDD

Le nouveau socle 2024 a été réalisé conformément au calendrier très volontariste sur le sujet. L'équipe de Lyon est renforcée d'un prestataire externe financé par le bureau SI3. La collaboration avec ce prestataire est très appréciée sur Lyon.

5.5.2.6 – Projet GMBI TH

Le pôle de développement JAVA participe aux développements de programmes batchs dans la réécriture de la taxation TH dans le cadre du projet GMBI.

5.5.3 – Le développement de LIL sur Nevers

L'ESI n'assure pas des missions de développement. Néanmoins, des LIL anciens subsistent.

L'accès au <u>LIL Athéna</u> a été fermé à la fin de l'été 2023 du fait de la mise en production de TOPAD CIBLE. Et l'autorisation d'éteindre d'éteindre le serveur qui hébergeait le LIL a été donnée par DP Référentiels.

 Le développement du <u>LIL PNSR</u> n'est plus assuré par Nevers depuis le départ au 31 août 2023 de l'inspecteur qui assurait cette mission. Cependant, un sujet subsiste pour ce LIL. En effet, ce LIL étant désormais sous NUBO, l'exploitation système à réaliser relève du DevOps. Le bureau SI1 a été saisi de la situation.

Le <u>LIL DESIR</u> (Demande d'Extraction du Système d'Information et de Recoupement) est toujours fortement utilisé par les services en particulier du secteur du contrôle fiscal. Une fiche récapitulative a été adressée au DGS via la DiSI fin 2019 afin d'attirer l'attention sur la sensibilité de ce logiciel qui permet de manipuler des données à caractère personnel.

Au 31 décembre 2023, 76 525 demandes DESIR ont été traitées (76 347 en 2022, 74 879 en 2021 et 73 104 en 2020).

5.5.4 – L'activité DevOps à l'ESI de Clermont-Ferrand

Le point saillant concernant le centre OPS de Clermont-Ferrand a porté sur la forte augmentation de l'effectif et la problématique d'une montée en compétences ne reposant principalement que sur un agent initialement formé.

Concernant le parcours de formation OPS, l'absence de priorisation pour les agents affectés dans les centres OPS et le calendrier des sessions non optimal ont contraint le service à organiser la montée en compétence en interne.

La participation active du service à la mission SI2 de Transformation OPS a été menée en collaboration avec SSN tant par les contributions aux divers chantiers que par le biais de l'organisation du 1^{er} séminaire des responsables des centres OPS à Clermont-Ferrand en juin 2023.

De nouvelles applications ont été attribuées au service en 2023 pour un portefeuille s'établissant à ce jour à 11 applications pour lesquelles les travaux ont pu déjà débuter (CAFEE, OMER, TXC2) ou seront entrepris dès le 1^{er} trimestre 2024 (IBISCUS, ROP, AGIRDOC, GRITA, AGIR, MCP, IIRMA).

Pour AGIRMIN (attribuée en 2021), une MEP concernant le ministère de l'Agriculture a eu lieu en septembre 2023 et d'importants travaux de résorption de la dette technologique ont été menés tout au long de l'année (encore en cours jusqu'au 1^{er} semestre 2024).

5.6 – INTÉGRATION (domaine du nouveau bureau de l'intégration)



5.6.1 - ESI de Clermont-Ferrand (IIA)

Dans le cadre de l'installation du pilotage de l'activité IIA par le BINT, des instances bilatérales BINT/ESI ont été mises en place fin 2022 dont l'objectif est d'assurer un suivi sur les projets sensibles, de remonter nos problématiques, d'avoir de la visibilité sur les points d'actualité.

3 réunions se sont tenues en 2023, cela a été l'occasion de remonter nos attentes en termes de pilotage BINT et notamment les besoins de normalisation/définition d'un socle minimum de l'activité IIA et de sécurisation des plateformes IIA.

Outre l'activité classique de IIA (paliers applicatifs fonctionnels et le MCO), l'activité a été marquée en 2023 par :

- des évolutions fonctionnelles importantes : SATELIT, TIPI, PAYFIP, PASIFAE, CCI, METRIS, ATLAS_DEMAT (facturation électronique), CARAT ;
- des chantiers de primo-installation : E_enregistrement (rajout de modules Notaires),
 PILAT, TELE TD, DELTA, CESARWEB ;
- des chantiers MCT avec changement de plateforme : SATELIT, PAYFIP, TIPI, TELETD, RPI, SIDONIE ;
- la participation active à différents POC en prévision de la sortie de SAS (infocentres du domaine requêtages de BSI6) : dépôt sur datalab ;
- des travaux sur le dépôt de données dans DATALAB/DATALAKE : données de DELPHES pour initialiser les couloirs HELIOS et OPERA_CDG.

Il est à noter des difficultés particulières sur le projet PILAT entrainant des retards. Ce retard cumulé aura un impact sur les travaux IIA en 2024. Des difficultés ont également été rencontrées dans la conduite des campagnes IIA avec la MOE. L'amélioration dans la relation technique avec la MOE, perçue en fin d'année 2023, doit être poursuivie en 2024.

5.6.2 - ESI de Dijon

⊳ IIA

Après quelques années difficiles sur le plan des effectifs (nombreux départs à la retraite), le service s'est reconstitué à la faveur de l'arrivée de nouveaux agents particulièrement efficaces et impliqués. En regard, l'activité s'est avérée moins soutenue qu'annoncé en raison de nombreux retards pris par les projets sur la résorption de leur dette technique (notamment migrations AIX vers X86 des projets PHP).

Les projets CADRAN et SAM ont pu aboutir dans leur migration en toute fin 2023. Mais celle de DFTNET après de nombreux mois de travail, a finalement été abandonnée au profit d'une future intégration au projet BANKFIP prévu début 2025 ; CATLOC début 2024, n'a toujours pas démarré ses travaux en IIA, régulièrement reportés depuis de nombreux mois. Seuls quelques projets résiduels demeurent sur la filière AIX PHP (DFTNET, CATLOC, CHP, ECHO, PASTEL) la plupart ayant vocation à fermer à plus ou moins court terme. Sur AIX, en J2E, il reste désormais COMPAS et NEPTUNE.

En regard, le portefeuille d'IIA se voit par ailleurs allégé par des projets historiques qui migrent régulièrement vers Nubo (SAGERFIP, AGIR, CASINO). La volumétrie du portefeuille est donc orientée à la baisse.

> INTEX et tir de performance

Les travaux ont été multiples cette année encore. La plupart des projets historiques du portefeuille dijonnais, notamment SISPEO, NOVA, SLAM (montées de version PostGRé), VIRSTAND, CENTAURE (montées de socle) ont fortement mobilisé la cellule. Les primoinstallations sur les nouvelles migrations AIX/X86 ont par ailleurs généré de multiples complexités en matière technique et de pilotage (SAM, mais surtout CADRAN).

Sous l'impulsion de la DiSI RAAB, le portefeuille d'applications de Clermont-Ferrand a été transféré à Dijon en fin d'année 2022. Une petite vingtaine de projets dont la moitié sur des technologies non maîtrisées encore à Dijon. Le renfort d'un prestataire sur toute l'année a été un soutien pour absorber la charge particulièrement importante en fin d'année 2023, et monter en compétence. Toutefois, cette opération de transfert s'est avérée complexe et peu lisible pour l'équipe en raison de l'absence totale de traçabilité et de documentation tenue par l'ancienne équipe d'Intex sur l'ensemble de son portefeuille. Bien souvent, Dijon a dû faire appel au service IIA de Clermont-Ferrand pour rechercher le soutien rendu nécessaire dans ce contexte. SIDONIE, RPI, SERVICE MANAGER, ATLAS (PEX en fin d'année) sont les projets qui ont généré le plus d'activité tout au long de l'année 2023.

De nouveaux projets (QUASTOR, MIRA, ACAP) et de nouvelles missions (pilotage seul de BODACC; OS passerelles FAJITAS et SAGERFIP) ont par ailleurs été confiés aux chargés de projet de Dijon au cours de l'année.

La participation à l'équipe de performances du BINT demeure un point très important de satisfaction pour l'équipe et la direction de l'établissement. Le renforcement de l'équipe, positionnant de fait l'ESI de Dijon, depuis 2021 et surtout 2023 (seulement deux ESI désormais sont intégrés à l'ENTPI, Dijon et Versailles), comme le plus pourvu en ETP, se traduit dans les faits par un nombre de campagnes (21) notablement accru par rapport aux années précédentes :

ANGELIS, EAIv2, APRDV, ERICA, BALTIC, PEPS, SATELIT, GESTPART, EPRO ZA, ALPAGE V6, CADRAN, E-ENREGISTREMENT, GESPRO-CET, SATELIT, OCFI, MADHRAS/BALBOA, TELE-INSCRIPTION, OCFI, E-CONTACT, TIPI, CERES.

Certaines campagnes ont demandé un investissement important de la part de l'équipe (APRDV, ERICA) avec des périodes relativement longues de mise au point en raison de la complexité de certains jeux de données (APRDV, OCFI, E-ENREGISTREMENT, TIPI) et pas toujours suffisamment documentés. Plusieurs campagnes ont permis de détecter certains bugs fonctionnels (ANGELIS) ou techniques (MADHRAS, OCFI, E-CONTACT) et ont nécessité quelquefois des re-livraisons (ANGELIS, TELE-INSCRIPTION).

Toutefois, en 2023, des latences importantes ont été observées par l'équipe, conduisant l'ESI en accord avec le BINT à ne pas renforcer trop rapidement l'équipe du cinquième ETP initialement programmé.

5.6.3 - ESI de Nevers

> Intex Applicative et Centre de qualification

Pour 2023, l'ESI de Nevers a assuré la mission d'Intex des applications suivantes :

- CNTDF (Centre National de Transfert de Données Fiscales) : centralisation des demandes d'information fiscales adressées à la DGFiP dans le cadre de l'exercice du droit de communication.

Plusieurs chantiers concernant CNTDF ont été engagés en 2023 : migration PASSTRANS, bascule vers l'annuaire APEX, enrichissement de données pour la SACEM, mais aussi mise en place des nouveaux certificats d'échange avec les organismes sociaux.

L'application CNTDF va progressivement être remplacée par CNTDF V2 (campagne après campagne). La nouvelle application a fait l'objet d'une Intex applicative au second semestre 2023.

– BODACC: 10 campagnes d'intégration applicative ont été menées. Il s'agissait pour la plupart d'INTEX pour améliorer la qualité des données restituées par l'application (exemple: passage par les référentiels et non plus par une base locale). En utilisant les REF au lieu de n'avoir qu'une base locale.

> Intex Système Osyris

La cellule OSYRIS de Nevers est désormais composée de 4 intégrateurs (2 A PSE et 2 A contractuels recrutés entre fin 2022 et mi 2023).

L'effort de formation aux nouvelles technologies d'INTEX (DOCKER, ANSIBLE, etc.) débuté en 2023 va se poursuivre sur 2024. Une action de formation OSYRIS sur les sauvegardes s'est déroulée sur le site de l'ESI du 11 au 13 juillet.

En parallèle des missions d'intégrations système mutualisées effectuées tout au long de l'année écoulée, l'équipe participe désormais de manière majoritaire sur des sujets transverses comme la sauvegarde et les outils mutualisés d'INTEX.

Dans ce cadre, plusieurs chantiers importants ont été menés par l'équipe en 2023 : mise à jour des serveurs de déploiement d'INTEX, généralisation des accès bastion pour l'INTEX , bascules de serveurs de sauvegardes (dont celui rattaché à SIRHIUS), OPALE, GESPRO, PAYSAGE.

L'équipe a également travaillé en fin d'année sur la reprise des travaux d'exploitation des outils mutualisés. Ce sont des applications transverses qui n'avaient plus d'exploitant système suite aux départs de plusieurs intégrateurs du BINT en début d'année 2023. Il y a par exemple GIT (outil de suivi et de prise en charge des DI d'INTEX) mais aussi Metabase (outils de statistiques).

5.7 - EXPLOITATION



5.7.1 – ESI de Clermont-Ferrand

5.7.1.1 – Exploitation traditionnelle

L'activité de l'<u>exploitation fiscale</u> a été fortement marquée par la poursuite du chantier de modernisation (migrations GCOS – z/OS) :

- Fin de la double-commande FIP-IR-SFP et migration vers z/OS en avril;
- En revanche, l'exploitation de la TH Secondaire et TH Locaux Vacants ainsi que de l'application SIR a été maintenue sur les chaînes centrales du GCOS impliquant la mise en place contraignante d'une articulation FIP (z/OS) et TH (GCOS).

Cette difficulté s'est ajoutée à la crise TH consécutive à des problématiques métier (propriétaires taxés à tort : problème de programme – TSE et TSE GPSO non redescendues dans ILIAD, etc) et a nécessité une forte implication des exploitants tant au niveau des tests en réel que de la production avec des travaux en HNO.

La double-commande de TPCSI et la migration vers z/OS a eu lieu en février.

De nombreux retards dans les livraisons de graphes/JCL, dans la qualification des flux et le défaut de mise en place de contrat de service technique ont entraîné des productions hors délais et des alimentations tardives des applications FDL, CESAR, COROL et REC.

<u>L'exploitation ILIAD</u> a été impactée par la mise en service des nouveaux Exadata X9, la modification de l'ensemble des procédures de transfert STF suite à migration des chaînes Mainframe sous z/OS et l'apposition de codes 2DDOC sur les avis de dégrèvements.

Les travaux de démantèlement d'ILIAD se sont poursuivis avec la généralisation de la saisie des 2042 dans GESTPART.

<u>Le PCG</u> a poursuivi le MCO des outils GCOS pour les partenaires MEDOC, REC, SIR et TH. Il a assuré le développement (et maintenance) de l'outil de transfert ITrZ pour les transferts depuis et vers le z/OS pour les applications exploitées par Clermont-Ferrand et Marseille.

L'année a été marquée par la bascule de TOPAD 2 vers TOPAD Cible avec une situation de crise (PEX) quasi continue depuis l'été 2023.

Cette crise a fortement mobilisé l'attention du SI et fait peser une « pression » importante sur les exploitants au détriment d'une ambiance de travail déjà en demieteinte.

Dans ce contexte, le soutien sans faille de la MOE a été un facteur précieux de maintien de la mobilisation de l'équipe, qui ne devra pas faiblir dès lors que la sortie de crise de TOPAD Cible n'est pas envisagée avant l'été 2024.

La bascule vers MIRA V2, a également généré une crise, et s'est finalement effectuée en 2 temps : la 1ere au printemps avec un retour arrière moins de 48 heures après et enfin la bascule définitive après une correction en profondeur, fin novembre 2023.

Cet épisode aura notamment permis de positionner l'ESI (le CQD en particulier) comme un partenaire des tests métiers sur ce composant avec des échanges constructifs sur les améliorations constatées dans la version finalement déployée.

APIM prend de l'ampleur avec l'augmentation constante du nombre d'API déployées et la mise en service, l'été 2023, de la PF APIM en ZA pour les clients internes. Cette trajectoire, qui s'inscrit dans la stratégie de l'informatique de la DGFiP, devrait se poursuivre sur les années à venir.

5.7.1.2 - Division Référentiels EAGP

Le transfert d'application de l'ESI de Dijon, fin 2022 (DEMETER et SISPEO) a mobilisé l'équipe au cours de l'année 2023, nécessitant une attention particulière pour des opérations sensibles, parfois en HNO.

Plusieurs applications ont entamé le raccordement au lac de données (OPERA_CDG, ANAFI).

Enfin des paliers techniques de changement de socle ont été menés (VIRSTAND, STATECO, TBF, SLAM).

Il est enfin noté que l'application TBF a été intégrée au panier d'applications prises en compta dans le calcul global de l'indisponibilité COM (tout comme ILIAD).

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle forte progression de la volumétrie des anomalies à traiter (multiplication par 4 des litiges, + 50 % des doublons particuliers), qui tient en particulier à la MEP de GMBI (doublons) et à la loi du 2 mars 2022 sur les changements de nom.

En outre, l'arrivée de nouvelles missions (doublons pros, amorcés en 2022 : 20 000 cas en 2023) et la prise en charge du transfert de l'activité CRPP de Poitiers a généré une nouvelle diversification de l'activité et un renforcement de la composante « professionnels » du portefeuille de la « Fiab » de Clermont-Ferrand.

L'accompagnement de la montée en compétence du CQD de Montbard a été également une charge pour le responsable de Division et une contrôleuse expérimentée de l'équipe clermontoise.

Le CQD a en effet enregistré une montée en charge progressive mais continue et le portefeuille s'est progressivement étendu à la mise à jour des dénominations usuelles, à la mise en place du chantier de sécurisation des adresses, à la prise en charge des doublons particuliers (depuis novembre 2023).

Parallèlement, l'équipe (CQD/G2A) a participé à l'étude portant sur la fiabilisation des tiers Hélios et à celle relative à l'introduction de processus d'IA/big data dans la fiabilisation de masse, en partenariat avec le pôle Données de DTNUM.

5.7.2 - ESI de Dijon

5.7.2.1 - La sphère WEB

Concernant la sphère Web, 2 actualités importantes sont à signaler : Point sur le transfert de la mission :

En septembre 2021, le bureau SI2 a décidé de transférer l'exploitation AIX de l'établissement vers l'ESI de Marseille. L'avancement des travaux a été retardé en 2022/2023, afin de laisser le temps à cet établissement de se former et de monter en compétence sur une matière jusque-là, absolument pas maîtrisée par ses équipes. Un dénouement de l'essentiel des transferts vers cet ESI a finalement eu lieu au 1^{er} semestre 2023, sachant qu'il devra probablement couvrir, à terme, un périmètre accru par rapport à ce qui avait été envisagé initialement (projets PHP en cours de migration X86 ou non à inclure).

En parallèle, l'année 2023 a finalisé les derniers transferts de projets X86 (AGIR MIN au T1 2023).

En fin d'année 2023, le portefeuille d'exploitation n'est plus composé que des huit projets suivants, tous relevant de la filière AIX : COMPAS, NEPTUNE, PASTEL, DFTNET, CATLOC, CHP, ECHO et TXC (ainsi que CADRAN et SAM en cours de transfert vers un autre ESI début 2024).

La reconversion des agents :

Les opérations de transfert bien engagées (la quasi-totalité du portefeuille X86 depuis le 31/12/2022) induisent d'organiser au mieux l'accompagnement de la reconversion des agents.

Cette dimension avait été prise en charge très en amont par la direction de l'établissement afin d'apporter des perspectives sur les évolutions des métiers auprès

des équipes. Sur les trois B prog de l'exploitation web, un agent a pu intégrer le service

5.7.2.2 – Sur la sphère pensions GCOS

La mission nationale exercée à Dijon en intégration et exploitation revêt une importance métier et budgétaire certaine pour la DGFiP : près de 61 milliards d'euros de dépenses en 2023 pour 3 millions de pensionnés.

Plusieurs chantiers ont mobilisé les équipes dijonnaises en 2023.

Il faut tout d'abord souligner la belle réussite des 2 principaux chantiers de début d'année :

- du passage à la norme NEORAU 2023 version allégée (sans fractionnement) au 01/01/23;
- du NRP avec la fermeture de 6 CGR au 1^{er} janvier dont Tahiti et Noumea et la conversion des comptes bancaires de RIB en IBAN pour le règlement des pensions via la Banque de France.

Concernant le projet MUTSI, depuis le transfert du lot 1 (Anciens Combattants, Médaille Militaire et Légion d'Honneur) vers la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) en avril 2023, le SRE a présenté un bilan assez mitigé (REX du 04/07/23) de l'opération avec un certain nombre de difficultés inhérentes au démarrage côté CDC ainsi que des problématiques impactant les CGR (habilitation des utilisateurs, transfert de dossiers de pensionnés) et le fonctionnement de certains batchs ou transferts de fichiers vers les partenaires.

S'agissant du lot 2 portant sur le reste des pensions (pensions civiles et militaires de l'État, pensions militaire d'invalidité, allocation temporaire d'invalidité): suite aux demandes appuyées de la DGFiP, une feuille de route a été initiée par le SRE et présentée aux différents acteurs lors d'une réunion à Nantes le 8 décembre à laquelle les ESI de Limoges et Dijon avaient été associés. Une décision de "Go/No Go" pour un transfert en juillet vers la CDC est attendue en avril 2024. À noter que si le Go est prononcé, il n'y aura pas de retour arrière possible.

Un transfert vers le SRE des données de la production PEZ incluant cette fois les historiques a été effectué fin novembre afin d'alimenter de nouveaux tests côté CDC. Une migration dans le cadre d'une MEP « à blanc » en janvier serait prévue en guise « d'intex » afin de mettre en lumière les éventuels dysfonctionnements et anomalies. En cas de difficultés, une solution de repli positionne le transfert vers la CDC en octobre 2024.

Des incertitudes subsistent sur la période post-migration côté DGFiP et la durée de maintien des équipes PEZ. Le SRE souhaiterait maintenir l'accès à l'application PEZ uniquement en consultation pendant une période maximum de 6 mois.

40 maintenances ont été mises en production durant l'année 2023, soit une diminution de près de 60 % en nombre par rapport à 2022, reflet de la perte progressive d'activité du secteur des pensions.

Côté système GCOS, de nouveaux espaces disques ont été alloués à PEZ par l'équipe système de l'ESI de Strasbourg apportant ainsi une solution pérenne à la problématique liée à un espace de stockage insuffisant des historiques PASRAU.

Les équipes dijonnaises demeurent profondément investies pour mener à bien l'ensemble des travaux à venir en attendant que le calendrier et les travaux à réaliser se finalisent Afin d'anticiper le plus en amont possible cette échéance, des immersions au sein de plusieurs services de l'ESI ont été proposées aux agents tout au long de l'année.

5.7.2.3 - ES DevVI2 / DevVI3

La cellule composée désormais de deux inspecteurs PSE a été moins mobilisée en 2023 par DevVI3 en raison du bon niveau de compétence désormais atteint par les équipes de l'ESI de Châlons-en-Champagne.

L'extinction progressive de DevVI2, en raison de la fermeture de la salle de Lyon fin 2022 a trouvé son aboutissement début novembre 2023 lors du déménagement des PF DevVI3 vers Noisiel. Il restait encore à cette date 22 couloirs sur ces environnements, pour lesquels l'arrêt définitif a été mis en œuvre le 12 janvier 2024 sur demande du bureau SI3.

5.7.3 – ESI de Lyon

5.7.3.1 – Exploitation de l'Annuaire ex-DGCP

L'activité de l'annuaire Ex-CP reste du ressort de l'équipe de Lyon en attendant la généralisation de GOBALF V2. Cette activité contraint l'équipe à maintenir une ressource compétente sur une mission qui doit disparaître en 2024.

5.7.3.2 - PSN - Exploitation de l'application ISAC

Le déménagement de l'hébergement (plate-forme) de Lyon vers l'ESI de Nevers a été piloté et réalisé par la MOE ISAC de Lyon et l'aide des équipes d'hébergement de Nevers. L'exploitation d'ISAC V1 se poursuit à distance. En attente d'ISAC V2 maître en production à l'été 2024.

5.7.3.3 - Projet VISIBY

Les usages de la solution VISIBY sont stables sur la DGFiP. L'exploitation de l'application et de l'infrastructure n'est pas confiée à la DGFiP.

5.7.3.4 – Plateau de supervision nationale

Cette activité est en constante croissance puisque de plus en plus d'applications sont supervisées. Le périmètre de la supervision va jusqu'aux applications du Cloud comme le Portail Pro du Recouvrement.

À noter que c'est un cadre A ingénieur ISIC qui a repris la tête du plateau PSN.

5.7.4 - ESI de Nevers

L'exploitation applicative est scindée en trois blocs : exploitation traditionnelle mainframe GCOS7, patrimoniale et prélèvement à la source.

La solution BASTION est opérationnelle (aussi bien sur site que sur le poste de télétravail) pour la partie patrimoniale et prélèvement à la source sur la base de BASTION WINDOWS 10. Seuls les agents de la partie traditionnelle continuent de télétravailler

avec le déport d'écran VPN 15 dans l'attente de la mise en place d'un poste de travail bastionné GCOS 7 (toujours en test au niveau de SI3).

5.7.4.1 – L'exploitation applicative traditionnelle

L'exploitation applicative traditionnelle ne détient plus qu'une seule application (SIR) suite à l'arrêt de FNTD (remplacée par surveillance/relance exploitée à Nemours) et TOPAD1 (bascule TOPAD vers TOPAD-CIBLE en juillet 2023).

SIR collecte les informations des tiers déclarants pour alimenter aussi bien la déclaration préremplie que la partie contrôle fiscal du SI DGFiP.

Les missions historiques de l'exploitation applicative traditionnelle perdurent dans l'attente de la mise en place de « SIRENE », réécriture de SIR en environnement « nouvelles technologies » (elle sera exploité par la cellule PAS du service exploitation nouvelles technologies). Des contacts réguliers sont noués avec la MOE de SIRENE, BSI-4. L'ESI est en effet sollicité afin de donner des informations sur le fonctionnement de SIR, informations qui permettront à la MOE d'écrire SIRENE. Enfin, il a proposé aux équipes de la MOE de venir en immersion à l'ESI lors de la campagne de collecte 2024 afin de voir et de comprendre comment fonctionne SIR.

5.7.4.2 – L'exploitation pour la partie patrimoniale

Pour la cellule partie patrimoniale de l'exploitation applicative nouvelles technologies, si EAI V2 devait permettre un allègement des travaux d'exploitation, il est difficile de constater la moindre amélioration. EAI V2 génère toujours autant de gestes d'exploitation. Cette application (et sa plateforme de test EAI V2 PART) reste complexe et la cellule patrimoniale est fortement sollicitée sur ces travaux. EAI va être enrichie de la partie DAC7. Les travaux ont débuté fin 2023 pour une ouverture de service tout début 2024. Cette architecture DAC7 complexe devrait générer beaucoup d'activité au sein de la cellule patrimoniale.

5.7.4.3 – Exploitation du prélèvement à la source

La cellule PAS du service exploitation nouvelles technologies qui gère le prélèvement à la source est très fortement sollicitée. Les applications qui constituent le PAS approche de la maturité, mais elles nécessitent encore une surveillance constante.

TéléTD V2 a remplacé la version V1 (précédemment exploitée par l'ESI de Poitiers). Cette toute nouvelle application est exploitée par le bloc PAS. En 2022, la mise en place de la plateforme partenaire (de test) a été réalisée en retard. La période de test a été largement décalée au point de chevaucher la période de production.

La collecte des déclarations au travers des plateformes partenaires et titulaires a été émaillée de très nombreux incidents au point qu'une procédure d'exception fut ouverte durant toute la campagne de collecte.

Le résultat de la collecte 2023 a été satisfaisant au prix d'un investissement de tous les acteurs et, en particulier, des agents des services exploitation applicative nouvelles technologies cellule PAS et exploitation applicative traditionnelle (SIR).

5.8 – MISSIONS EN SUPPORT OU PÔLES NATIONAUX

5.8.1 – ESI de Clermont-Ferrand – Pôle de compétences GCOS

Le PCG a poursuivi le MCO des outils GCOS pour les partenaires Medoc, REC, SIR et TH. Il a également pris en charge le développement et MCO d'ITrZ V1.0 puis V1.1 pour les transferts depuis et vers le z/OS pour les applications exploitées par Clermont-Ferrand et Marseille.

5.8.2 - ESI de Dijon : la mission VTOM

De nombreux travaux d'expertise ont été réalisés par la cellule, pour accompagner des projets, souvent sensibles voire exigeants, dans leur migration vers VTOM (projets utilisant précédemment SPPC notamment, type EDI ou ACQUI-EDI). La démarche de ces projets vise bien souvent à conserver un fonctionnement similaire à ce qu'ils maîtrisaient sur leur ancien outil. Cette option n'est pas toujours techniquement possible.

La mission, toujours régulièrement contactée pour une demande d'accompagnement en environnement Nubo, s'est efforcée de monter en compétence sur ces environnements nouveaux. À ce stade, le principe de mise en œuvre d'un serveur VTOM mutualisé sur Nubo est désormais envisagé par la Centrale et pourrait aboutir en 2024 afin de faciliter le déploiement du Cloud/DevOps. La Mission VTOM travaille à la préparation d'un CAI (très complexe et qui sera soumise à la validation de la DMOCSS).

Six sessions de formation à destination du réseau DGFiP ont par ailleurs été organisées au cours de l'année 2023, ce qui en fait l'année la plus « productive » en matière de ré internalisation.

Enfin, la Mission VTOM souhaite enrichir encore son offre de services pour apporter son soutien aux projets/MOE dans la conception des plans de production dans l'outil.

5.8.3 – ESI de Lyon

5.8.3.1 - Socles Linux et socles NUBO

L'activité a été fortement consacrée à l'étude de la trajectoire des socles en environnement X86 et les choix de déploiement, mais également la mise à disposition pour les projets 2024 du nouveau socle de référence pour le calcul de l'obsolescence technique.

5.8.3.2 – Accompagnement des MOE pour les sauvegardes

En 2023, le transfert de compétence sur les socles sauvegarde TINA vers la prestataire de SI3 a été terminé.

Direction des services informatiques Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne

20 mars 2024